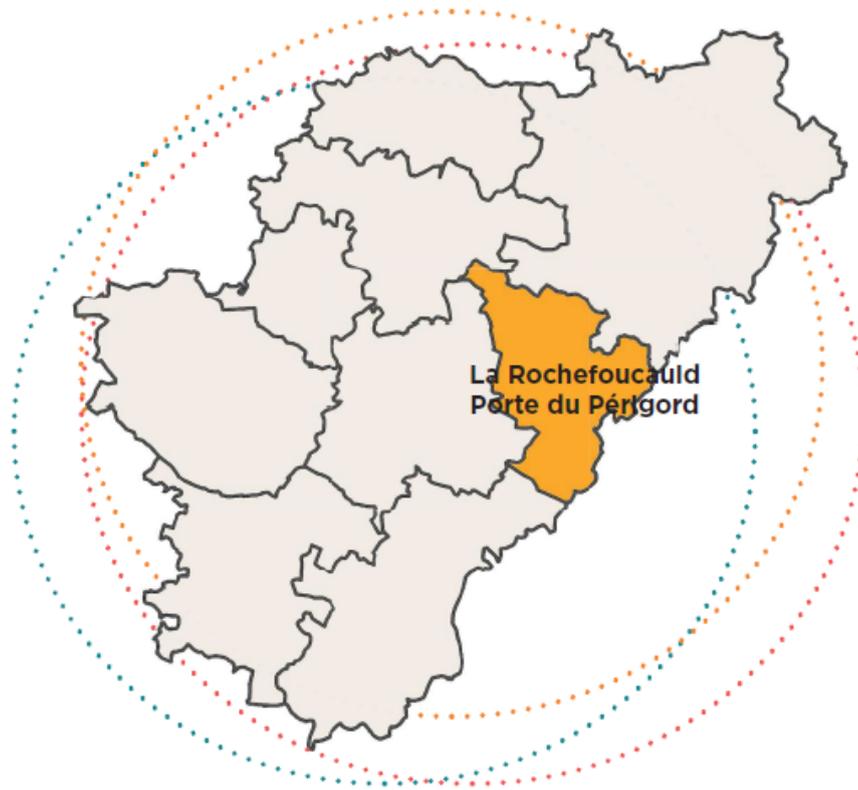


Convention
territoriale
globale

2024 -
2028

Une ambition partagée au service des familles



Avec la participation de :



Acte d'engagement	p. 4
Bilan et évaluation de la Ctg 2019-2022	p. 7
Méthodologie de renouvellement de la Ctg	p. 15
Portrait social du territoire	p. 19
<ul style="list-style-type: none">1. Atouts et contraintes du territoire2. L'offre Caf3. Synthèse des enjeux du territoire	
Des champs d'intervention partagés entre la collectivité et la Caf	p. 42
<ul style="list-style-type: none">1. La fonction de coordination et les instances de pilotage2. Axes de développement et orientations du schéma3. Plan d'action 2024-20284. La démarche d'évaluation	
Fiches actions	p. 49
Annexes	p. 81

Convention territoriale globale

Acte d'engagement

La convention territoriale globale (Ctg) a pour objectif stratégique de porter le projet social du territoire de la Communauté de communes, de partager la même vision du développement territorial, d'organiser concrètement l'offre globale de service et d'articuler les savoir-faire. Elle organise un cadre politique stratégique et opérationnel pour décider, piloter et décliner une offre de services territorialisée cohérente avec les besoins spécifiques identifiés sur le territoire. Réalisée dans le cadre d'une démarche partenariale, la Ctg se concrétise par la signature d'une convention politique, sur une période pluriannuelle de quatre ans.

L'ambition partagée des différents acteurs signataires de la Ctg vise le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles mais aussi l'optimisation de leurs interventions. Ainsi l'offre de service de la Caf de la Charente structurée et priorisée grâce à la Ctg articule un volet financier à travers l'accès aux droits et le versement de prestations familiales et sociales associées, l'octroi d'aides permettant de développer des services (accueil individuel et collectif du jeune enfant, loisirs des enfants et des adolescents, autonomie et citoyenneté des jeunes) mais aussi un volet solidarité locale autour de l'animation et de l'accompagnement social.

Les interventions de la Caf de la Charente participent activement à la solidarité nationale, elles s'exercent au quotidien dans l'attention portée aux situations de vulnérabilité et aux difficultés que peut rencontrer à tout moment chaque allocataire. Investir dans la solidarité, c'est aussi faire une place à chacun et garantir que des territoires, des quartiers, des lieux de vie ne restent pas en dehors de l'action publique.

En faisant le choix de se consacrer prioritairement aux territoires et aux publics les moins bien servis, l'action publique de la Caf de la Charente s'inscrit dans une démarche territoriale de projets sur des champs d'intervention importants pour l'attractivité d'un territoire et qui s'insèrent dans les missions essentielles de la branche Famille à savoir les champs de l'enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité, de la politique de la ville, de la vie des quartiers ou encore le logement.

Dans un contexte marqué par l'évolution du paysage territorial, et afin de garantir la déclinaison des politiques publiques sur les territoires, au plus près des besoins des usagers, la branche Famille assure quatre missions essentielles :

- aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ;
- faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

La convention d'objectifs et de gestion 2023-2027 de la branche Famille renforce ces missions, avec l'objectif d'amplifier l'ancrage territorial des Caf. Pour redynamiser l'offre d'accueil du jeune enfant, la Cog s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du service public de la petite enfance, qui fera des Ctg l'instrument de régularisation et de gouvernance pour le maintien et le développement de l'offre d'accueil.

La convention territoriale globale fait le lien entre l'ensemble des politiques publiques présentes sur le territoire. Elle favorise le croisement des différents schémas existants (schéma départemental des services aux familles, schéma directeur d'animation de la vie sociale) tout en ayant le souci de l'adaptabilité et de la cohérence avec le projet de territoire.

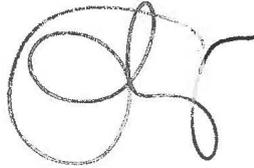
C'est pourquoi, en accord avec les orientations générales inscrites dans le présent préambule, la Caf de la Charente et la Communauté de communes de La Rochefoucauld Porte du Périgord souhaitent s'engager dans une convention territoriale globale de services aux familles.

**La Présidente du Conseil
d'administration de la Caf de la
Charente**



Marie-Charles BONJEAN

**La Directrice
de la Caf de la Charente**



Estelle LOUIS

**Le Président
de la Communauté de
communes La Rochefoucauld
Porte du Périgord**



Jean-Marc BROUILLET

Avec la participation de l'Etat, de l'Education nationale, du Conseil départemental de la Charente et de la Mutualité sociale Agricole

**Pour l'Etat
La Préfète**



Martine CLAVEL

**Pour l'Education Nationale
Le Directeur**

Le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale
DSDEN de la Charente



Thierry CLAVERIE

Thierry CLAVERIE

**Pour le Conseil Départemental
de la Charente**



Philippe BOUTY

Pour la Msa des Charentes

**Le Président du
Conseil d'administration de
la Msa des Charentes**



Patrick COUILLAUD

**Le Directeur
de la Msa des Charentes**



Edgard CLOËREC

Convention territoriale globale



Bilan et évaluation de la Convention Territoriale Globale 2019-2023



Rappel des principaux axes de la Ctg en 2019-2023

La Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord s'est dotée d'un projet ambitieux par la signature d'une Convention territoriale Globale en 2019.

Le projet social de territoire se déclinait autour de 5 axes :

1. Améliorer la vie des familles et renforcer l'attractivité du territoire (Petite-Enfance / Enfance-Jeunesse)
2. Accompagner durablement la place de la jeunesse sur le territoire
3. Améliorer la vie des familles et soutenir l'action éducative (Soutien à la fonction parentale/ Vie sociale des familles)
4. Améliorer les conditions de vie de la population
5. Coordination

La CTG 2019/2023 a fait l'objet d'un bilan intermédiaire en comité de pilotage en mars 2021 puis d'un deuxième bilan intermédiaire en septembre 2022.

Bilan des 18 fiches Action inscrites dans la Ctg 2019-2023

Enjeux et objectifs poursuivis	Quel Bilan ?
AMELIORER LA VIE DES FAMILLES ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	
PETITE ENFANCE	
<p>En 2021, une étude de besoins dans le champ de la petite enfance a été réalisée par le cabinet d'études TMO à l'échelle du territoire de la communauté de communes. Au vu des différents projets inscrits dans la CTG, il apparaissait opportun d'actualiser les données. La démarche visait à objectiver la situation du territoire sur sa capacité à répondre aux besoins d'accueil du jeune enfant ; anticiper l'évolution des besoins en tenant compte des dynamiques démographiques du territoire ; calibrer la réponse aux besoins en tenant compte des aspirations des familles, des professionnels et des capacités de la collectivité. Les conclusions de cette étude ont fait évoluer les projets en les adaptant aux réalités territoriales et aux capacités financières de la CdC tout en permettant aux différents partenaires (CdC, communes CAF, PMI, EAJE) de se « fédérer » autour d'un état des lieux partagé et d'une vision globale commune.</p>	
<p>Action 1</p> <p>Faire évoluer le Relai d'Assistants Maternels existant vers un RAM communautaire, lieu ressource et observatoire de la petite enfance couvrant l'ensemble des besoins du territoire et ouvert toute l'année afin de mieux accompagner les familles et les assistants maternels</p>	<p>Recrutement à temps complet au 1er trimestre 2021 d'une Éducatrice de Jeunes Enfants RPEI à temps complet pour déployer un Relai Petite Enfance sur le secteur de La Rochefoucauld. Les ateliers collectifs du RPE sont itinérants : ils ont lieu dans différentes communes du territoire selon un planning défini. Les permanences administratives se déroulent les après-midi à l'Espace France Services à La Rochefoucauld-en-Angoumois.</p>
<p>Action 2</p> <p>Transformer et développer le multi-accueil de La Rochefoucauld en multi-accueil collectif et familial communautaire afin de répondre à l'ensemble des besoins repérés notamment en horaires atypiques et répondant aux capacités financières de la population.</p>	<p>Le transfert de la crèche communale de La Rochefoucauld à la Cdc est effectif au 1er janvier 2023. Les futurs locaux de la crèche permettront d'accueillir de 4 à 10 places supplémentaires.</p> <p>Le projet de crèche familiale n'est plus à l'ordre du jour à la suite de l'étude de besoins réalisées en 2021.</p>
<p>Action 3</p> <p>Transformer et développer le multi-accueil « Cabrioles » à Montbron en multi-accueil collectif voire familial à temps complet avec une capacité allant jusqu' à 15 places maximum.</p>	<p>Cabrioles (1,5j en multi-accueil, 2,5j en RPE, 0,5j en LAEP) doit déménager à Vouthon en septembre 2024. Les locaux de l'école vont être réaménagés et permettront une augmentation de 1 à 5 places des capacités du multi-accueil. L'ouverture à temps complet implique une réorganisation RH plus complexe et synonyme de coûts supplémentaires non supportables actuellement. L'option crèche familiale n'est pas envisagée actuellement.</p>

ENFANCE

Action 4

Déployer un Projet éducatif global de territoire communautaire pour mieux accompagner l'éducation sur les différentes tranches d'âges et associer davantage les parents.

Le PEdT communautaire est adopté pour la période 2021-2024. Les associations de parents d'élèves ont été invitées, sans succès, à participer à son élaboration. La mobilisation des parents aussi bien pour l'école, le renouvellement des APE que pour les ALSH reste difficile.

Un projet collectif « Voyage » a été mené par une quinzaine de structures du territoire (écoles, associations, RPE, EAJE, médiathèque, ALSH, salle de spectacles).

Action 5

Adapter et harmoniser une offre de loisirs de qualité tant sur le périscolaire que l'extrascolaire notamment en matière d'ouverture et de proximité avec les familles.

Les horaires d'ouverture des ALSH/ALAE ont été redéfinis en raisonnant par bassin de vie et trajets professionnels.

Un nouveau lieu pour l'accueil périscolaire le mercredi des 3-11 ans a ouvert en septembre 2019 à Saint Projet. Sa capacité est de 48 places.

Le SIVOS d'Yvrac et Marillac a été intégré à la CdC au 01/01/2021. Cela représente en plus 2 sites en accueils de loisirs périscolaires déclarés qui participent ainsi à une harmonisation de l'offre de loisirs de qualité.

Des difficultés à recruter du personnel qualifié de plus en plus criantes dues à un manque d'attractivité du métier, aux conditions de travail (temps partiels, horaires découpés, salaires peu attractifs) et à la situation géographique. Malgré tout, reconnaissance et valorisation du travail des animateurs à travers des formations proposées et/ou des aménagements possibles d'emploi du temps. Le personnel dans l'ensemble est stable, ce qui apporte de la cohérence éducative.

Le projet de construction d'un bâtiment dédié à l'ALSH d'une capacité de 120 places sur le secteur de La Rochefoucauld est bien avancé : le lancement des travaux est prévu pour novembre 2024.

Pour les jeunes (11-17 ans), un animateur intervient une fois par semaine dans chaque collège du territoire, privé et public depuis septembre 2021.

Le Point Jeunes d'une capacité de 24 places est ouvert pendant les vacances scolaires depuis septembre 2021.

<p>Action 6</p> <p>Adapter et homogénéiser la tarification aux capacités financières des familles</p>	<p>Le travail d'adaptation et d'harmonisation de la tarification des différents ALSH a été réalisé avec l'ancienne commission et a été mis en pratique depuis septembre 2020 ; il s'est fait sur 3 ans afin que les familles ne soient pas confrontées à des écarts financiers importants. L'harmonisation totale des tarifs de l'ensemble des ALSH est entièrement effectif au 1^{er} septembre 2022.</p>
<p>Action 7</p> <p>Coordonner les acteurs du territoire pour favoriser l'accès au sport et à la culture en s'appuyant sur l'offre existante et accroître les échanges entre les structures d'accueil et le monde associatif</p>	<p>Des rencontres et projets sont régulièrement organisés entre les ALSH, écoles, associations et structures du territoire.</p> <p>Une Ecole Multisports a vu le jour en 2021</p> <p>En 2022, déploiement de Projets d'Éducation Artistiques et Culturels (PEAC) portés par des structures d'éducation (écoles, collèges, eaje, rpe) et financés à 80 % par la CdC et la DRAC.</p>
<p>ACCOMPAGNER DURABLEMENT LA PLACE DE LA JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE</p>	
<p>Action 8</p> <p>Développer un projet spécifique en direction de la jeunesse du territoire, répondant à leurs besoins, en s'appuyant sur le tissu associatif.</p>	<p>La MJC La Rochefoucauld a été agréée Espace de Vie Sociale par la CAF en 2022 sur la base d'un projet social à dimension communautaire axé sur la culture, la jeunesse et l'accès aux droits. Des actions ont été menées dans ce sens.</p> <p>Une Préfiguration PS Jeunes a été actée en 2023 au profit de la CDC. Des actions sont menées dans ce cadre : séjours participatifs, forum des métiers, intervention dans les établissements (collèges, MFR).</p> <p>Il reste encore à définir précisément un projet territorial, cohérent et partenarial pour la jeunesse.</p>
<p>AMELIORER LA VIE DES FAMILLES ET SOUTENIR L'ACTION EDUCATIVE</p>	
<p>SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE</p>	
<p>Action 9</p> <p>Faire évoluer le Lieu d'Accueil Enfant Parent communautaire existant pour couvrir l'ensemble des besoins du territoire et répondre aux attentes des familles et des acteurs locaux</p>	<p>Porté par Cabrioles et par une EJE intervenant dans les 3 secteurs (multi-accueil, RPE, LAEP), le LAEP fonctionne 0,5 j/semaine sur le secteur de Montbron. Pour étendre son action au secteur de LR à raison de 0,5j/semaine, il est nécessaire de repenser l'organisation RH de la structure.</p>
<p>Action 10</p>	<p>Un CLAS suppose une organisation spécifique (bénévoles, lieu dédié, projet spécifique, gratuité). Seul l'Ah Toupie en porte un à Chazelles.</p>

<p>Accompagner la scolarité sur l'ensemble du territoire tant sur le primaire que le secondaire</p>	<p>Un CLAS porté par la MJC LR débutera en septembre 2023 sur les 2 collèges de la Rochefoucauld (Jean Rostand et Anne-Marie Martel).</p> <p>Des accompagnements à la scolarité autre que ceux du CLAS sont organisés dans le cadre de l'ALAE</p>
<p>Action 11</p> <p>Mettre en place une antenne relais de la Maison des Parents, au sein d'un Pôle ressource enfance qui pourrait réunir le RAM, le LAEP et le multi-accueil collectif et familial de La Rochefoucauld</p>	<p>Le projet du pôle Enfance regroupant un EAJE, un LAEP, le RPE et l'ALSH est bien engagé : les travaux sont programmés pour novembre 2024.</p> <p>Il n'y a pas eu prise de contact pour une antenne relais de la Maison des Parents</p>
<p>Action 12</p> <p>Valoriser les actions de médiation familiale afin de les faire connaître et en favoriser l'accès au plus grand nombre</p>	
<p>VIE SOCIALE DES FAMILLES</p>	
<p>Action 13</p> <p>Mener une réflexion avec les partenaires du territoire pour définir un projet de développement social local, axé sur la participation des habitants, répondant à un besoin d'animation de la vie locale.</p>	<p>La ludothèque de l'Ah Toupie bénéficie de la prestation de service « Ludothèque ». Une convention est également en cours avec la CdC pour l'animation par le jeu des différentes structures d'accueil et de loisirs communautaires.</p> <p>Il y a 2 Espaces de Vie Sociale (EVS) sur le territoire, portés par l'Ah Toupie et la MJC LR. Ces deux EVS sont chargés, dans le cadre de leur projet social, de développer la participation des habitants aussi bien dans la définition de leurs actions/projets que de leurs mises en œuvre.</p>
<p>Action 14</p> <p>Déployer un espace d'accès aux droits avec une permanence CAF pour mieux accompagner l'insertion sociale et professionnelle de la population</p>	<p>La MSAP a été labellisée France Services en octobre 2021. Elle a déménagé en janvier 2023 dans les locaux de l'ancienne trésorerie, plus spacieux et permettant un meilleur accueil du public. L'Espace France Services accueille des permanences de différents partenaires : CAUE (France Renov'), l'ADIL16, UDAF16 (Point Conseil Budget), CIDIL (Espace Emploi), CIDFF (Accès au droit) GPA (Dispositif APV). L'EFS est aussi labellisé « Point Relai Particulier Employeur » auprès de la FEPEM.</p> <p>3 permanences hebdomadaires sont tenues par les conseillers France Services dans d'autres communes du territoire : Chazelles, La Rochette, Montbron.</p> <p>Depuis septembre 2021, une conseillère numérique France Services (CnFS) propose en plus des</p>

	<p>permanences numériques collectives ou individuelles afin d'accompagner la population dans l'appropriation des usages numériques.</p> <p>L'Ah Toupie et Réagir Ensemble sont labellisés APTIC</p>
<p>Action 15</p> <p>Faciliter et favoriser le déploiement du dispositif « Monalisa » sur l'intégralité du territoire pour permettre l'accompagnement des personnes âgées et isolées en toute sécurité.</p>	<p>L'Ah Toupie est chargée de la coordination du dispositif « Monalisa » sur le territoire depuis juin 2022.</p>
AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION	
LOGEMENT ET CADRE DE VIE	
<p>Action 16</p> <p>Favoriser la rénovation et le développement du parc de logements locatifs afin de proposer une offre de qualité et correspondant aux besoins</p>	<p>Montbron et La Rochefoucauld sont « Petites Villes de Demain ». Dans le cadre de ce programme, une étude sur les logements vacants a eu lieu. Une étude pré-opérationnelle doit également être menée, préalable à une éventuelle OPAH.</p> <p>Une Tiny House a été installée à Taponnat par Charente Habitat Jeunes</p>
<p>Action 17</p> <p>Créer des solutions d'hébergement d'urgence</p>	<p>Malgré le manque de logements d'urgence identifié, il n'y pas eu de nouvelle création</p>
COORDINATION	
<p>Action 18</p> <p>Appréhender une dynamique territoriale globale et structurer la démarche de projet</p>	<p>La coordination s'est étoffée depuis le 01/12/2022 : 2 ETP répartis sur 3 postes s'occupant chacun de trois domaines distincts : services aux familles, éducation et social. L'organisation du travail à 3 reste encore à peaufiner.</p> <p>Il reste aussi à travailler la valorisation des actions menées dans le cadre de la CTG qui n'ont pas été suffisamment mises en avant.</p> <p>La vacance du poste de coordonnateur CTG pendant 6 mois en 2020 et les différents changements opérés n'ont pas permis de poursuivre la dynamique participative locale issue de la démarche de diagnostic.</p> <p>Le portage politique de la CTG a été modifié suite aux élections de 2020. Un travail d'appropriation a donc été nécessaire pour prendre en compte les impacts</p>

	<p>financiers et politiques des actions à mettre en œuvre.</p> <p>Une concordance entre calendrier (CTG/élections) est souhaitable pour plus de cohérence et de lisibilité. Il convient de travailler davantage avec les élus sur la cohérence et les conséquences des actions à mettre en œuvre ainsi que sur les actions « phares ».</p>
--	--

AUTRES RÉALISATIONS
<p>Politiques familiales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le REAAP, porté par l'Ah Toupie, édite un flyer récapitulatif des actions « parentalité » sur le territoire. Une rencontre annuelle du réseau local est organisée. - Une semaine de la parentalité est programmée du 23 au 28 octobre 2023 associant Cabrioles, la MJC LR, l'Ah Toupie, le cinéma Silverado à Marthon, la médiathèque de Montbron, la Conseillère numérique France Services. - 3 places de plus agréées dans les 2 micro-crèches privés du territoire : 1 à Rivières, 2 à Chazelles. <p>Politiques éducatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er ALSH de Charente labellisé « Centre'AERE » - Une labellisation « Terre de jeux 2024 » pour le territoire <p>Politiques sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Contrat de Local de Santé en cours d'élaboration - Des projets partagés entre la Conseillère numérique et d'autres structures (CIDIL, MJC LR, Point Jeunes, ALSH, Mission Locale - De nouvelles permanences de la Conseillère numérique à Agris et Charras

Convention territoriale globale



Méthodologie de renouvellement de la Convention territoriale globale

Les différentes étapes du renouvellement de la Ctg en 2022-2023

Une démarche de projet intégrée au renouvellement de la Ctg

Renforcement de la fonction de coordination (décembre 2022)

- **Financement de 0.5 ETP supplémentaire de coordination** de la Ctg portant le total à 2 ETP : 1 ETP pour la coordination générale et les services aux familles, 0,5 ETP sur les politiques éducatives, 0,5 ETP sur les politiques sociales. Une nouvelle organisation de travail est proposée entre coordinateurs.

Identification des freins et obstacles de la Ctg 2019-2023 (janvier-février 2023)

Une première Ctg (2019-2023) très ambitieuse avec de nombreuses actions à mettre en œuvre

- **Un défaut d'appropriation du projet par les élus**
Les élections de 2020, durant la crise sanitaire, a modifié le portage politique de la Ctg 2019-2023. Ainsi, tout un travail de réappropriation de la Ctg a dû être entrepris pour permettre aux élus de mesurer l'ambition de la Ctg et de permettre de soutenir les actions. De plus, les contraintes humaines et financières auxquelles sont venues s'ajouter les crises sanitaires et énergétiques se sont confrontées aux ambitions initiales. Ainsi, il est apparu que la Ctg a davantage été subie que choisie par les élus communautaires qui ont pu exprimer des difficultés à porter certaines actions. Afin d'éviter ce travail potentiel de réappropriation à chaque élection municipale, il serait cohérent de faire coïncider les calendriers électoraux et institutionnels : une équipe élue devrait ainsi pouvoir porter du début à la fin son projet.

L'évaluation de la démarche a montré la nécessité d'avoir une Ctg construite et portée par les élus, en les associant aux différentes étapes du renouvellement : bilan, définition des axes, définition des actions. Face à ce constat posé et connu, une nouvelle dynamique de travail positive pour le renouvellement de la Ctg a pu s'enclencher.

Une démarche participative pour plus de visibilité des actions menées (mars-mai 2023)

La nouvelle équipe de coordinateurs, en lien avec les trois élus, vice-présidents référents (Enfance et Jeunesse, Scolaire et Social) ont souhaité **valoriser l'ensemble des actions menées** sur la CDC par la réalisation de « Fiches d'identités » qui détaillent les actions, leurs objectifs, les moyens humains et financiers, les partenaires et soulignent des points de vigilance.

Ce travail, mené par les structures concernées aussi bien communautaires (EAJE, ALSH, France Services...) que par la MJC et l'Ah Toupie, a permis de mettre en avant leur fonctionnement et leur « utilité » au quotidien.

Ce travail a abouti à la **réalisation d'un livret** « Nos actions en « Fiches d'identités »¹ à destination de tous les élus communautaires et des élus communaux membres des commissions scolaire enfance et jeunesse/sociale.

Implication des élus

1. Un travail de conscientisation des élus communautaires et communaux aux enjeux de la Ctg (Animation de deux groupes de travail lors de comités techniques le 15 mai 2023)

- Présentation des fiches d'identités aux élus suivi d'un temps d'échange sur l'intégralité des actions menées.
- Travail autour des « points de vigilance » identifiés dans les Fiches d'identités : avec la méthode « boule de neige », les participants ont priorisé les points de vigilance les plus importants selon eux.
- Identification des actions de la Ctg 2019-2023 qui n'ont pas été réalisées ou partiellement. Discussion sur la pertinence ou non de les maintenir dans la Ctg 2024-2028 en fonction des points de vigilance prioritaires. La méthode des 3C (**C**ONSERVER, **C**ESSER ou **C**réer) a été utilisée afin de « trier » les actions.

Ces deux exercices ont permis l'expression des élus (élus de l'exécutif et élus des commissions) et l'affirmation de leurs orientations en termes de projection territoriale.

2. Priorisation des ambitions et axes stratégiques

- Les élus ont pu mettre en avant le principe d'EQUITE, la COMMUNICATION, l'ATTRACTIVITE avec les mots « Mobiliser et pérenniser (RH) » (des SERVICES et du territoire), ACCOMPAGNER les JEUNES, PENSER UNE POLITIQUE SOCIALE cohérente.

Validation des axes envisagés par les partenaires institutionnels et les élus communautaires

Proposition et validation des axes stratégiques et politiques de la nouvelle Ctg lors du comité de pilotage (5 juin 2023) puis au Conseil communautaire (19 juin 2023)

La « **Ctg de l'ÉQUITÉ et de la COMMUNICATION** » se décline en 3 Axes :

1. Renforcer l'attractivité du territoire par les services aux familles

- Favoriser et encourager la création de nouvelles places d'accueil pour les 0/3 ans
- Susciter de l'attractivité pour le recrutement
- Favoriser les échanges de pratiques entre les acteurs éducatifs

2. Accompagner les jeunes (12/25 ans) dans leurs parcours de vie

- Renforcer le pouvoir d'agir
- Encourager l'ouverture culturelle et intellectuelle

3. Imaginer un territoire solidaire

- Promouvoir la participation et l'engagement citoyen
- Construire une politique sociale cohérente et partagée

¹ Cf Annexe 3

Méthodologie de renouvellement



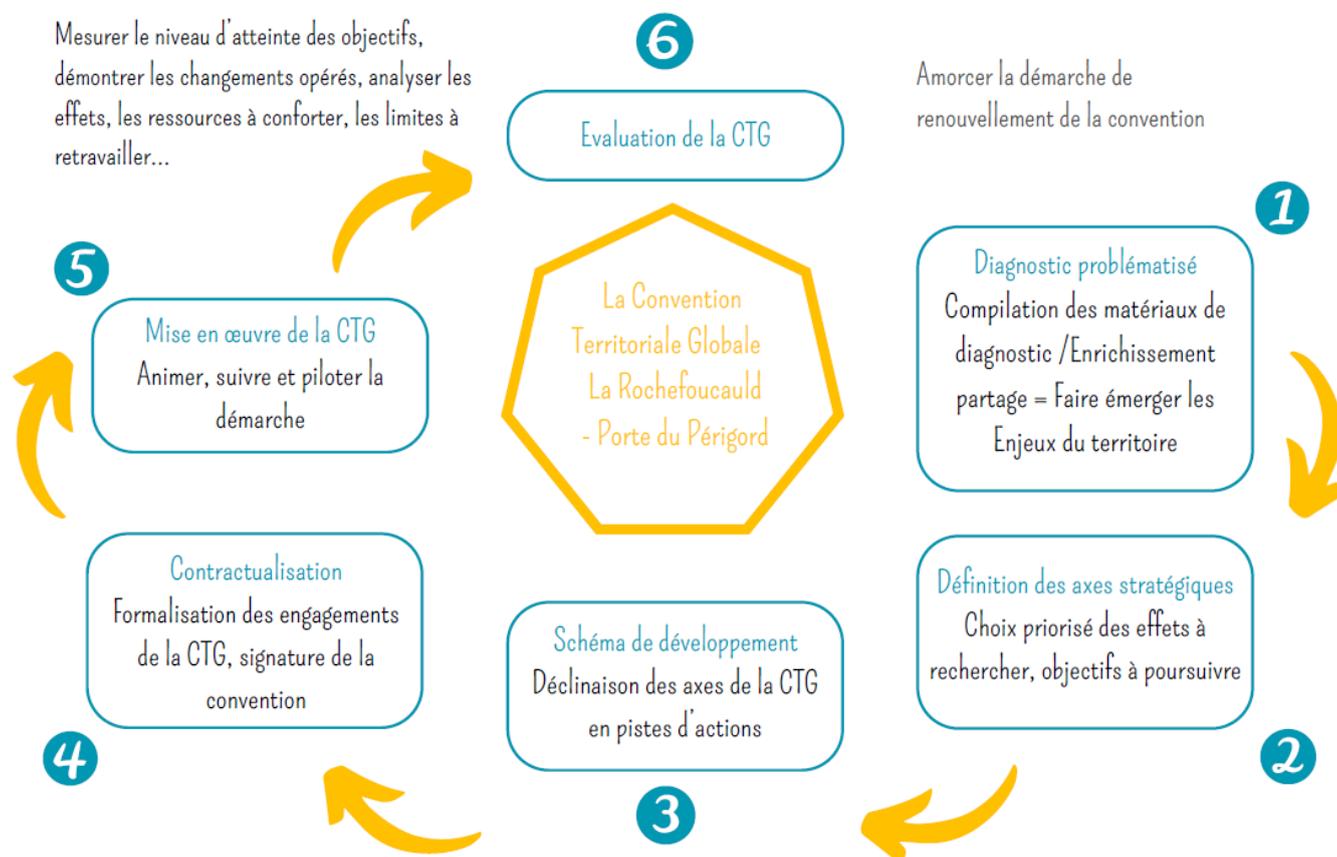
Participation des partenaires locaux (28 juin 2023)

Suite à la validation en COFIL et en Conseil Communautaire des axes stratégiques, un travail avec les acteurs éducatifs du territoire a été initié. Une journée d'échanges, couplée à de nombreux échanges informels ont permis de considérer au mieux les besoins de terrain correspondant aux axes stratégiques énoncés par les élus (28 juin).

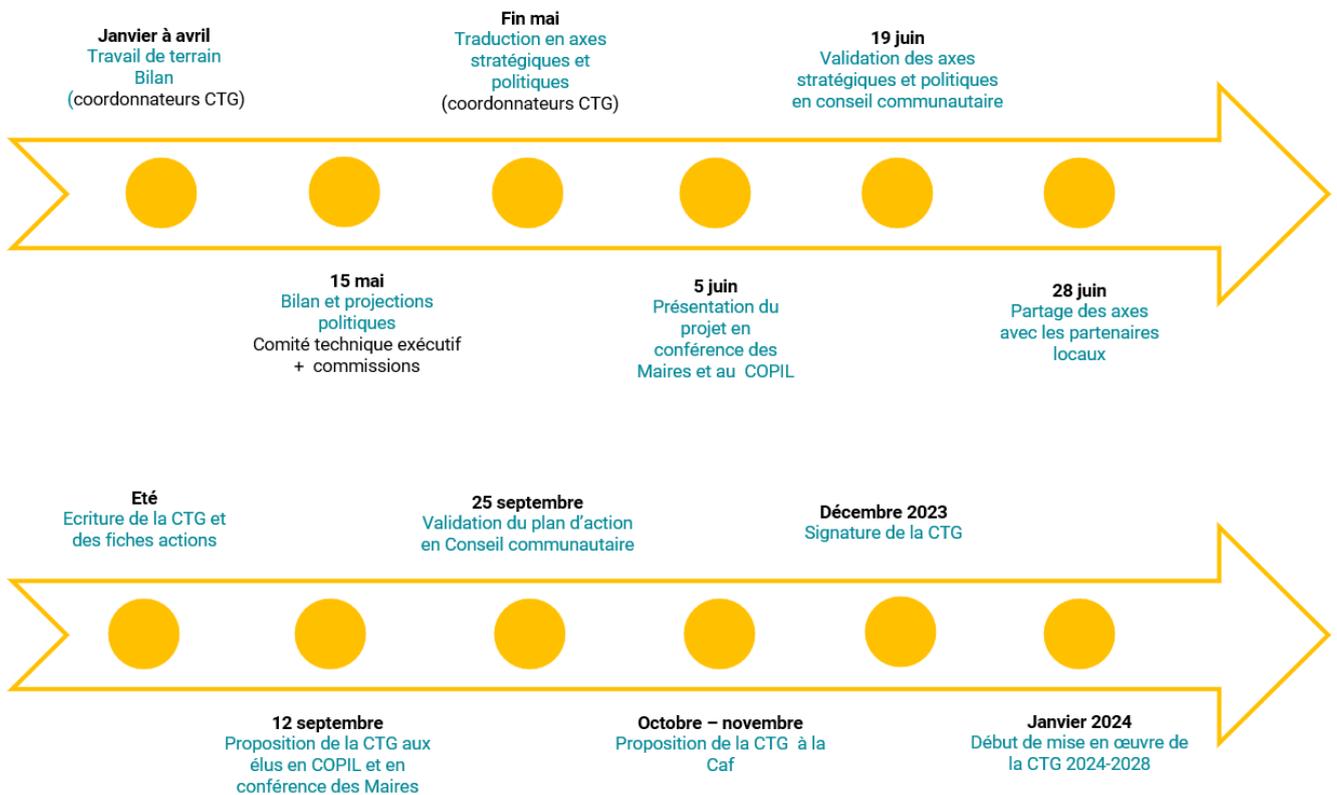
Ecriture et validation du plan d'action (juillet-septembre 2023)

- Le comité technique Ctg a compilé l'ensemble des propositions émanant des partenaires et les actions déjà en cours.
- Une réflexion sur les enjeux, les impacts et objectifs a été menée pour aboutir à la rédaction d'un plan d'action décliné en 15 Fiches Action.
- Le plan d'action synthétisé a été présenté en COFIL début septembre puis en réunion d'élus communautaire avant validation au Conseil communautaire (avec nouvelle délibération) le 25 septembre 2023 (délibération D_2023_6_4).

Schéma de la démarche de renouvellement de la Ctg La Rochefoucauld Porte du Périgord



Calendrier de renouvellement de la Ctg



Convention territoriale globale



Portrait social du territoire

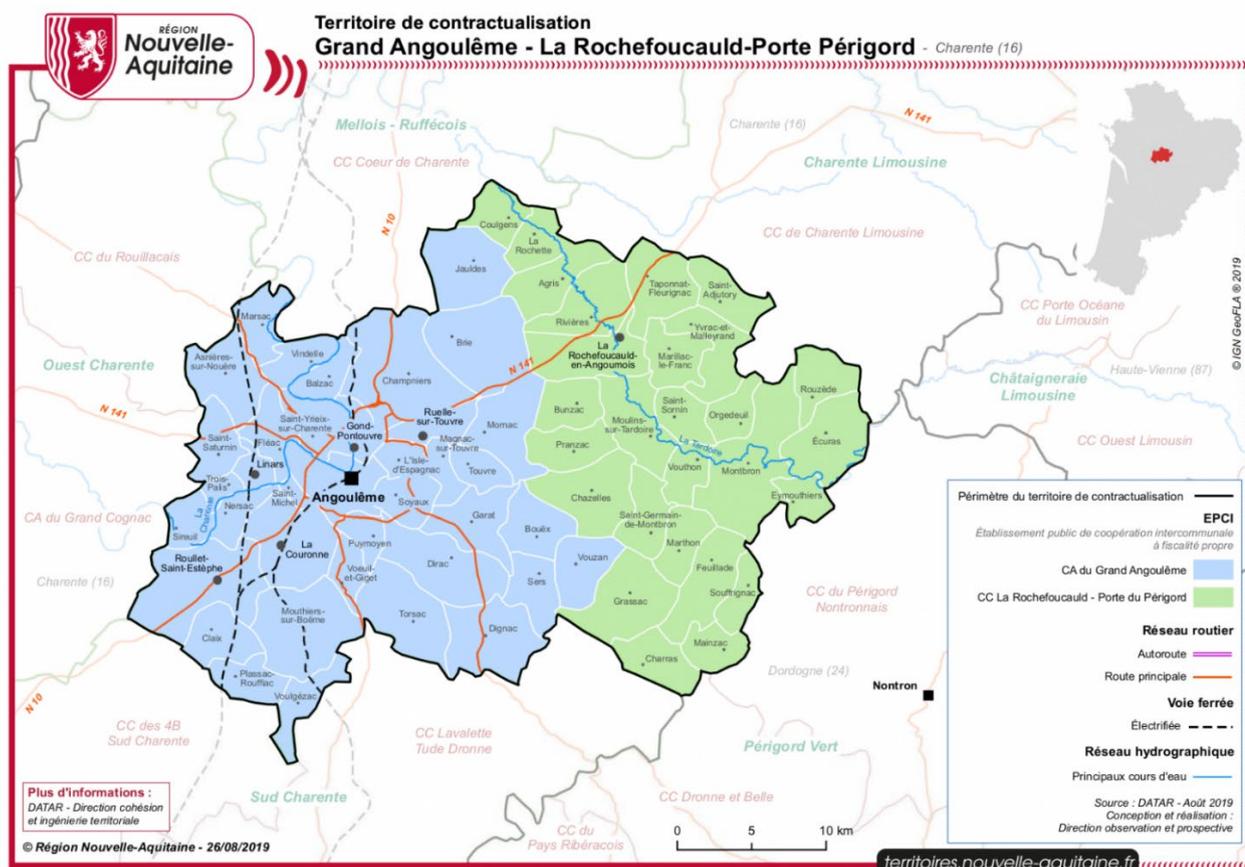


Périmètre de l'étude

Une situation géographique stratégique

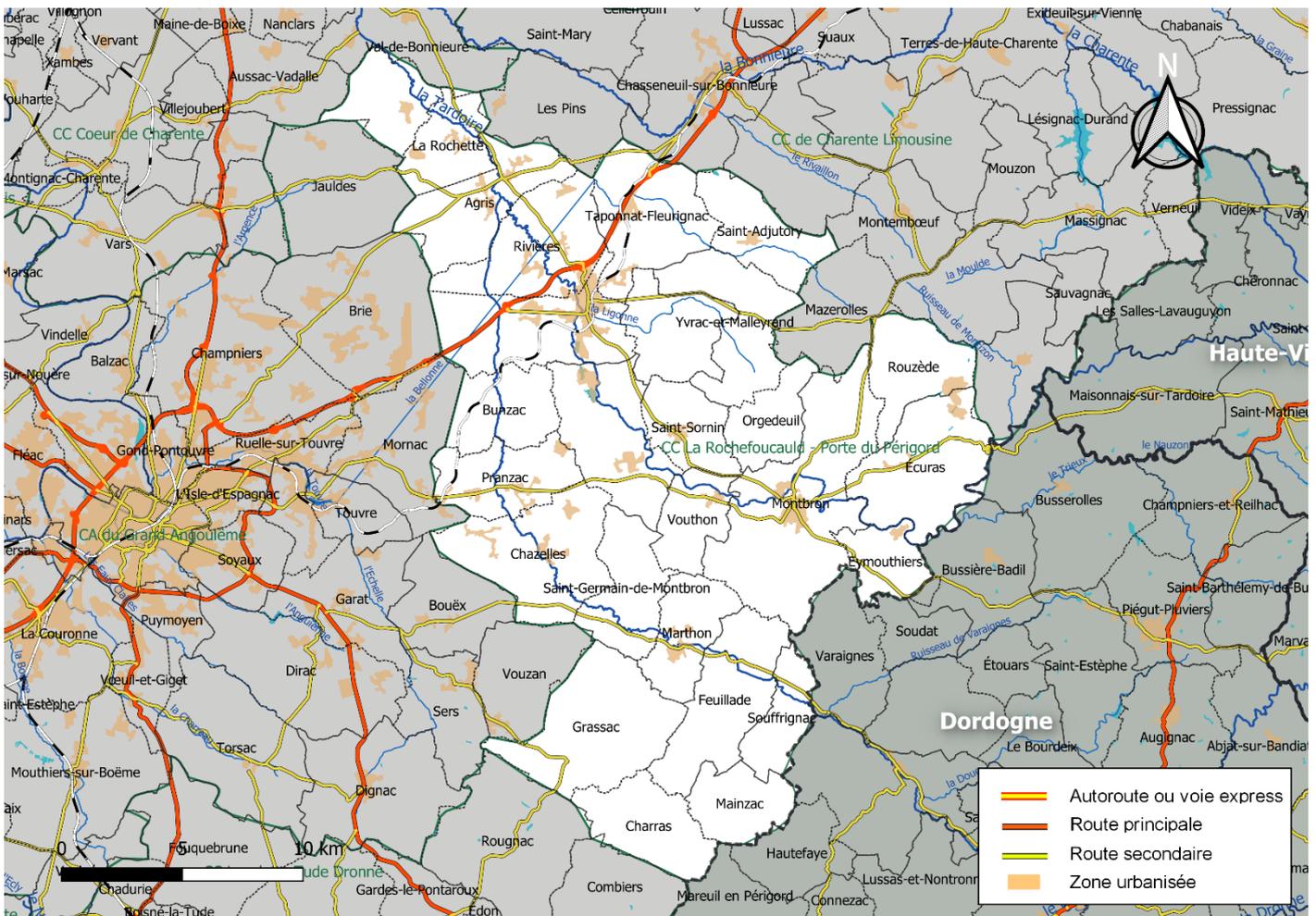
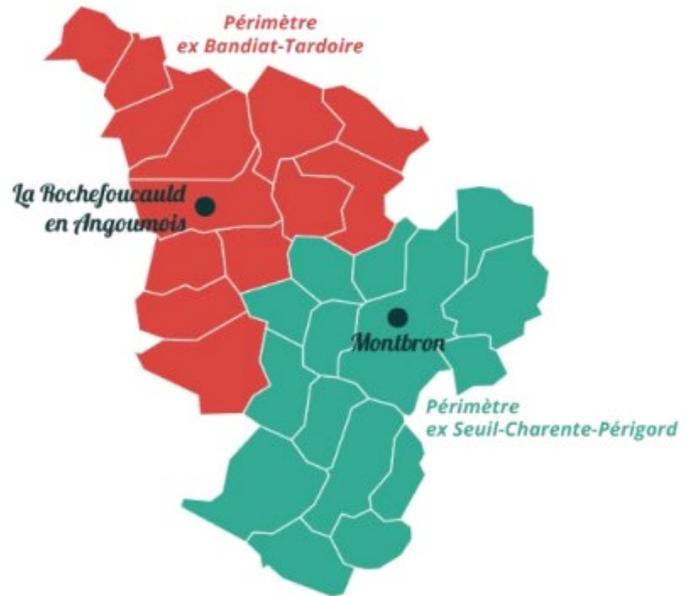
Localisé à proximité immédiate d'Angoulême, au cœur d'un triangle dont les extrémités seraient constituées par les agglomérations de Poitiers, Bordeaux et Limoges, le territoire La Rochefoucauld - Porte du Périgord occupe une position géographique régionale des plus favorables qui lui confère une certaine attractivité et constitue un véritable atout de développement local.

Une des caractéristiques essentielles du territoire réside dans son appartenance, quasi intégralement, à l'aire urbaine d'Angoulême au sens Insee. Cette appartenance qui souligne l'influence de l'agglomération en termes notamment d'emplois et de services, induit d'importants flux entre le territoire et l'agglomération.



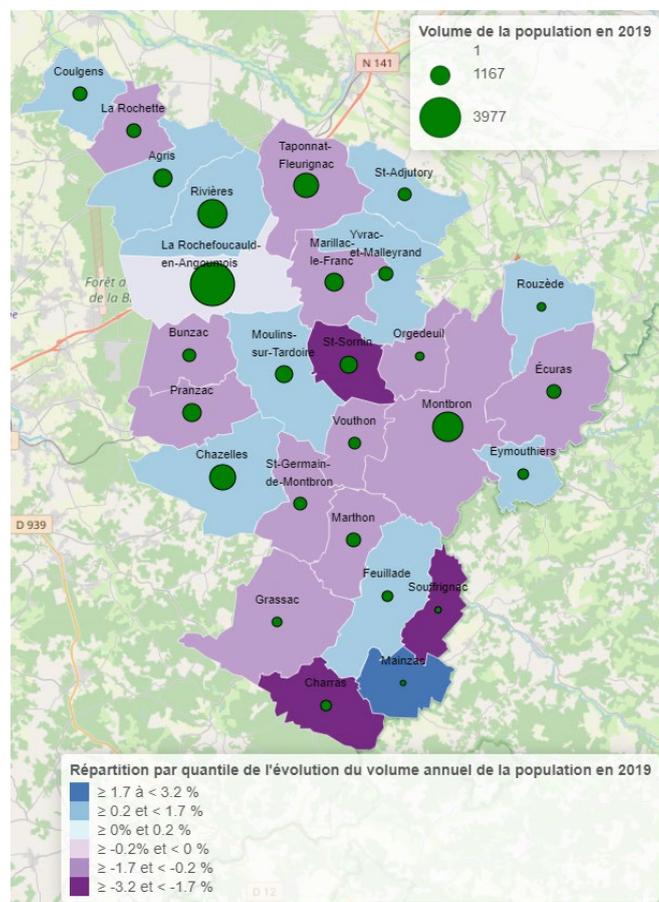
La communauté de communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord résulte de la fusion des ex-Communautés de communes Bandiat-Tardoire et Seuil Charente-Périgord au 1er janvier 2017.

Elle est organisée autour de deux bassins de vie principaux (La Rochefoucauld et Montbron) et deux pôles secondaires (Chazelles et Marthon). Elle regroupe 27 communes sur une superficie de 469 km² et compte environ 22 000 habitants.



Éléments démographiques

Une population en très légère diminution



Au 1er janvier 2019, la CC de La Rochefoucauld - Porte du Périgord compte 21 757 habitants. Avec un taux d'évolution annuelle de - 0,12 % entre 2013 et 2019, la population stagne voire diminue très légèrement. La communauté de communes rupificaldienne présente ainsi un taux d'évolution légèrement supérieur à celui du département qui évolue dans le même sens (- 0,07%).

Le taux d'évolution annuelle varie selon les communes de l'epci. Des villes principales telles que Chazelles (+0,67%) et Rivières (+0,59%) ou La Rochefoucauld-en-Angoumois (+0,10%), ainsi qu'une grande partie des communes limitrophes du territoire enregistrent une évolution positive de la population.

Avec une superficie de 468 km², la densité de population de La Rochefoucauld - Porte du Périgord (47 hab/km²) est moins forte par rapport à celle de la Charente (59 hab/km²).

Une population vieillissante

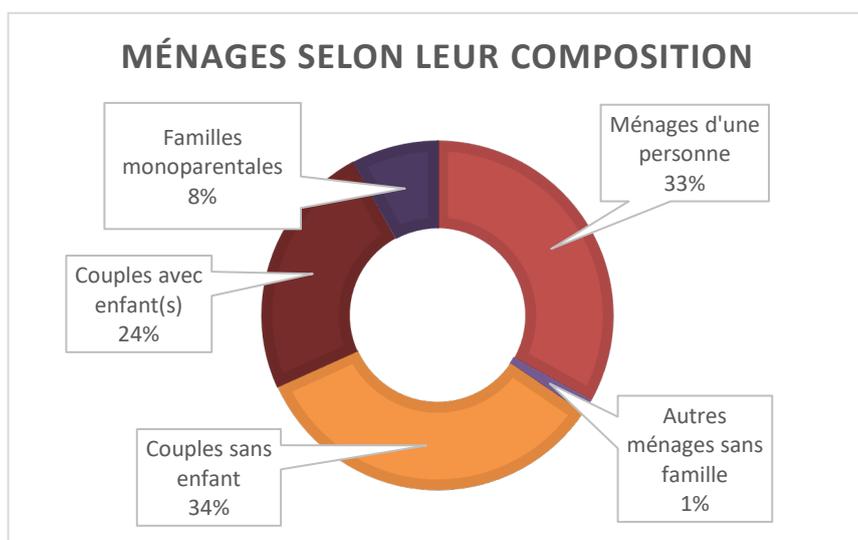
La dynamique démographique de la CC de La Rochefoucauld - Porte du Périgord est surtout marquée par la part importante des personnes âgées de 65 ans et plus parmi l'ensemble de la population. En effet, en 2019, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent plus d'un tiers de la population (27 % contre 25 % en Charente). Les moins de 20 ans, quant à eux, regroupent 20 % de la population totale (un taux comparable à celui de la Charente).

Population CC La Rochefoucauld Porte du Périgord	année 2019	Part
ENSEMBLE	21 757	100%
Population moins de 15 ans	3 250	15%
Population 15-19 ans	1 047	5%
Population 20-24 ans	732	3%
Population 25-39 ans	3 210	15%
Population 40-59 ans	5 836	27%
Population 60-74 ans	4 729	22%
Population 75 ans et plus	2 953	14%

Source : Insee RP 2019

L'indice de vieillissement de la population - qui est le rapport des 65 ans et plus sur les moins de 20 ans permettant de mesurer le degré de vieillissement de la population - est de 138 % pour la communauté de communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord en 2019 (138 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans). Un indice de vieillissement plus important par rapport à celui observé au niveau en Charente (119 %).

Un territoire attractif pour les familles



Source Insee 2020

- Moins de personnes isolées (33% contre 37.3 en Charente)
- Une stabilité des naissances : 174 naissances domiciliées en 2021
- La part des couples avec enfants est supérieure à celle du département (23.8 % contre 21.2 %).
- Un taux de familles monoparentales de 8 % légèrement inférieur au département (9 %)
- Une part plus importante des couples sans enfant (34 % contre 31%).

Entreprises et emploi

La communauté de communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord se caractérise par un taux d'emploi des 15-64 ans important, de 68.7% et supérieur aux moyenne départementale (65.7%) et régionale (65.8%). Le taux de chômage, a diminué de 1,4 points en 5 ans (7.8 % en 2020), est également inférieur à celui du Département (9.5% en 2020). Néanmoins, les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage, même si ce taux a diminué de 5 points en 6 ans pour les 15-24 ans (23.1% en 2020, Insee).

Population de 15 à 64 ans par type d'activité (Insee)

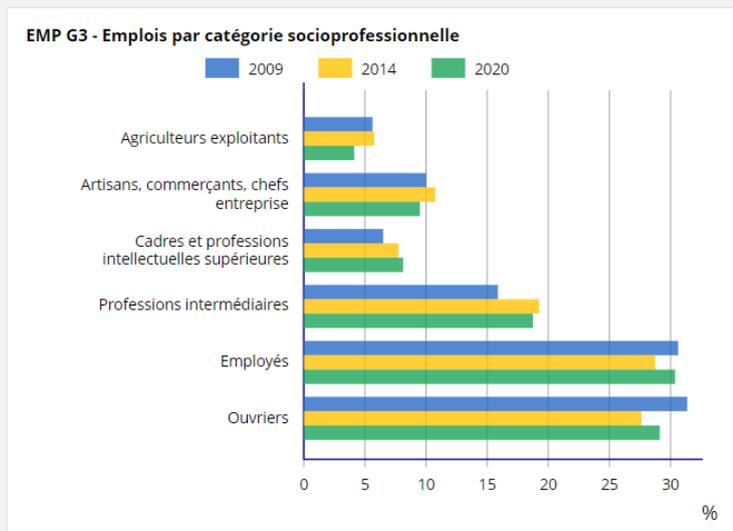
	2009	2014	2020
Ensemble	13 248	12 969	12 407
Actifs en %	70,9	75,0	76,5
Actifs ayant un emploi en %	63,8	65,8	68,7
Chômeurs en %	7,1	9,2	7,8
Inactifs en %	29,1	25,0	23,5
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	6,6	6,0	6,7
Retraités ou préretraités en %	13,3	11,3	10,0
Autres inactifs en %	9,2	7,6	6,9

- 40.1% de ménages fiscaux imposés (44.6% en Charente et 47.85% en Nouvelle-Aquitaine)
- 39% des ménages dont la personne de référence est retraitée
- 84.9% de salariés et 15.1% de non-salariés (indépendants, employeurs, aides familiaux)
- Une diminution de la part des femmes à temps partiel (24,6% en 2020 contre 27,9% en 2014) mais qui demeure bien supérieur à la part des hommes (7,1% en 2020%).

Le tissu économique de la communauté de communes reflète fortement le caractère industriel du territoire, l'industrie représentant 20% des emplois locaux et 12,1% des établissements employeurs (Insee, 2020). Elle est principalement orientée vers le cuir, le bois et le textile avec 5 notamment la Maroquinerie de la Tardoire (Hermès), Packetis, Bricq, Silac Industrie et les Cheminées de Chazelles. L'implantation de la maroquinerie Hermès sur le territoire, en 2012, a créé plus de 250 emplois, a redynamisé la commune de Montbron mais a également rayonné sur les autres communes du territoire et de la région.

Plus d'ouvriers et d'employés, moins de cadres et de professions intermédiaires

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2023.

- Un secteur agricole en déclin : 4.1 % d'agriculteurs exploitants (5.6% en 2009)
- 30.4 % d'employés (28% en Charente)
- 29.1% d'ouvrier (26.6% en Charente)
- 9.5% d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise (7.4% en Charente)
- 8.1% de cadres et professions intellectuelles supérieures (11.3% en Charente)

Logement et habitat

La communauté de communes de La Rochefoucauld-Porte du Périgord compte 12 406 logements en 2020. 80,8 % de ces logements sont des résidences principales, 8,4 % sont des résidences secondaires et 10,8 % sont des logements vacants.

Il est à noter que certaines parties du territoire observent un « effet Covid » qui se traduit par deux phénomènes :

- L'arrivée de populations CSP+, attirées par la qualité de vie, les prix plutôt abordables de l'immobilier et qui se positionnent sur les biens hauts de gamme disponibles sur le territoire ;
- L'arrivée de ménages de l'agglomération d'Angoulême, poussés sur le territoire de la communauté de communes du fait d'une augmentation des prix de l'immobilier dans l'agglomération.

Une forte proportion de propriétaires (75,5% ; 66,8% en Charente)

L'habitat est sous tension. Il se caractérise par la faiblesse de l'offre locative et le manque de logements adaptés à des populations spécifiques, jeunes, âgées ou précaires. Le locatif ne représente que 23% des résidences principales, une proportion inférieure à celle de la Charente (32%). 47% des logements ont plus de 5 pièces, 5% ont 2 pièces, 0,8% 1 pièce. Le locatif social ne représente que 3.6% des résidences principales contre 8.7% en Charente (Insee, 2020).

Enfin, certaines communes sont particulièrement concernées par la précarité énergétique des logements (jusqu'à 31 % à La Rochefoucauld).

Pour 15 % des allocataires bénéficiaires d'une aide au logement (16 % en Charente), le poids des dépenses de logement dans le revenu du foyer est supérieur ou égal à 40 %.

Offre de services publics et accessibilité

Si la communauté de communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord est plutôt bien maillée en termes de services et d'équipements, ils sont majoritairement concentrés sur les deux pôles principaux (La Rochefoucauld et Montbron) et les deux pôles de proximité (Chazelles et Marthon).

Le territoire dispose d'une Maison de Service au Public (MSAP) à La Rochefoucauld et d'une offre complète en termes d'équipements sportifs (2 piscines, 17 terrains de sports, 6 centres équestres), culturels (2 cinémas, 13 bibliothèques ou médiathèques, 4 musées) et de santé (3 maisons de santé à Chazelles, La Rochefoucauld et Montbron).

Pour les communes les plus éloignées, cette concentration induit des trajets relativement longs pour accéder à cette offre. 9 communes sont ainsi isolées (à plus de 7 min en voiture), en dehors des aires d'influence de ces pôles (Insee, 2020) : Grassac, Charras, Mainzac, Souffrignac, Rouzède, Saint-Adjutory.

L'offre de Santé

Une densité en médecins généralistes libéraux moins élevée

Fin décembre 2021, 16 médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) étaient installés sur la Cdc La Rochefoucauld-Porte du Périgord. Un peu plus du tiers des médecins généralistes du territoire (37,5 % soit 6 médecins généralistes) était âgé de 60 ans ou plus. Plus de la moitié est âgée de 55 ans ou plus (56,3 % soit 9 médecins généralistes).

La densité en médecins généralistes est moins élevée que celles observées dans les territoires de référence : 73,5 médecins généralistes pour 100 000 habitants (84/100 000 hab. au national, 97,1 / 100 000 hab. au régional, 65,6/100 000 hab. au départemental).

Une offre de soins de spécialistes libéraux partielle et moins importante qu'en Nouvelle-Aquitaine

Avec 6 médecins spécialistes libéraux en cabinet principal recensés sur le territoire au 1er janvier 2022, la Cdc La Rochefoucauld-Porte du Périgord bénéficie d'une densité de 27,6 spécialistes pour 100 000 habitants. Cette densité est beaucoup moins élevée que pour les autres échelons géographiques (38,1 en Charente, 63,4 en Nouvelle-Aquitaine et 62,6 en France hexagonale) pour la plupart des spécialités (pédiatrie, psychiatrie, gynécologie, cardiologie) sauf en ophtalmologie et en dermatologie.

Au 1er janvier 2022, 7 chirurgiens-dentistes ont été recensés sur le territoire, pour une densité très inférieure à celles de la région et de la France hexagonale : 32,2 pour 100 000 habitants contre 37,5 en Charente, 56,2 en Nouvelle-Aquitaine et 54,0 en France hexagonale. Près de la moitié d'entre eux ont 55 ans ou plus (42,9 %).

Au 1er janvier 2022, 33 infirmiers libéraux sont comptabilisés sur le territoire, ce qui représente une densité de 151,7 infirmiers pour 100 000 habitants. Cette densité est plus élevée qu'en Charente et France hexagonale, mais moins élevée qu'en Nouvelle-Aquitaine. Le même schéma est observé pour ce qui concerne les psychologues libéraux, les pédicures-podologues, Pour d'autres professionnels de santé

paramédicaux (masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, sage-femmes) les densités sont moins élevées que les valeurs de référence.

En février 2023, 6 pharmacies d'officine ont été recensées sur le territoire soit une densité de 27,6 pour 100 000 habitants. Cette densité est un peu plus faible que celle des autres échelons géographiques (34,7 en Charente, 34,2 en Nouvelle-Aquitaine et 31,0 en France hexagonale).

Le centre hospitalier de La Rochefoucauld-Porte du Périgord

Depuis avril 2016, le Centre hospitalier est entré en direction commune avec le Centre hospitalier d'Angoulême, désigné comme établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT). Il comprend :

- Un secteur Hospitalier : Médecin, Soins palliatifs, Soins de Suite et de Réadaptation, hospitalisation de jour, Unités de Soins de Longue Durée
- Un secteur Hébergement : EHPAD, Foyer d'Accueil Médicalisé
- Un secteur à domicile : Service Polyvalent d'Aide et de Soins à domicile (SPASAD), Service Infirmier de Soins à Domicile (SSIAD)

Les mobilités

L'accessibilité des services publics et de proximité mais de façon plus générale la mobilité est une question primordiale pour la communauté de communes.

Le mode dominant de déplacement demeure le mode routier. En effet, si le réseau départemental des transports collectifs couvre tout le territoire, il assure essentiellement des liaisons vers Angoulême. 89.4 % des actifs utilisent une voiture, un camion ou une fourgonnette pour se rendre au travail (Insee 2020).

Peu d'offres de transports publics sont proposées entre les principaux pôles de services, notamment entre Montbron et La Rochefoucauld, une liaison pourtant essentielle pour pouvoir accéder aux soins (ophtalmologue, gynécologue) et dispositifs (épicerie solidaire) non présents à Montbron. Cet état de fait induit des situations d'exclusion pour les personnes sans véhicule. 61% des jeunes accompagnés par la Mission Locale déclarent ne pas être mobiles au-delà de leur commune ou canton de résidence (données Mission Locale, 2020). Le développement des services de transport à la demande et itinérants ainsi que l'accompagnement par des associations pour obtenir une mobilité (Mission locale, CIDIL) apportent une réponse partielle à cette problématique. La commune de La Rochefoucauld-En-Angoumois a ainsi mis en place un système de minibus pour faciliter le déplacement de ses habitants sans conditions d'âge ni de ressources et projette de mettre en place un système de navette gratuite vers la Maison des associations caritatives, un projet de réhabilitation d'une friche commerciale de 1500m² pour relocaliser trois associations : la Croix Rouge, les Restos du cœur, l'épicerie sociale de Réagir ensemble.

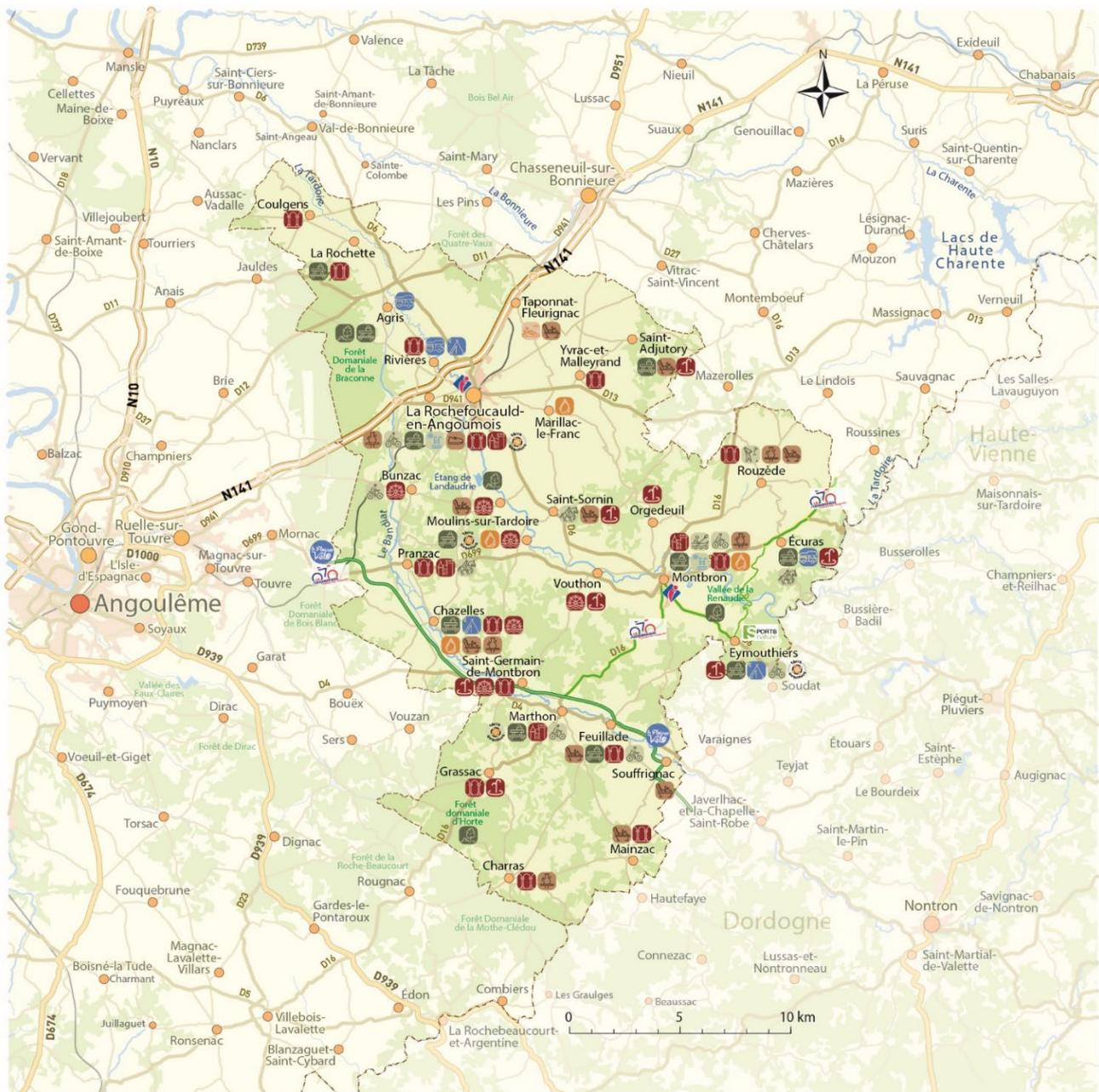
La richesse d'un milieu naturel et patrimoine culturel

La communauté de communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord dispose d'un patrimoine historique et culturel riche qui constitue autant d'éléments d'attractivité touristique à valoriser : patrimoine préhistorique (grottes du Placard et du Queroy), patrimoine médiéval (châteaux de La Rochefoucauld et de Montbron), sites religieux (le couvent des Carmes, le monastère orthodoxe de Korssoun), communes labellisées (« station verte de vacances » pour Montbron, « village étape » pour La Rochefoucauld) ...

Une programmation culturelle anime également le territoire tout au long de l'année, autour de la musique, du patrimoine, de la gastronomie et du sport, dont certaines sont très appréciées par la clientèle

touristique telles que le grand marché de nuit de Montbron et la fête médiévale au château de La Rochefoucauld.

Au-delà de son patrimoine historique et architectural, le territoire dispose d'un patrimoine naturel remarquable. La préservation de l'environnement et de la qualité paysagère du territoire ont permis, depuis plusieurs années, le développement de nombreuses activités. Le centre en plein air le Chambon propose ainsi des activités pleine nature au grand public. En matière de randonnée pédestre, le territoire, traversé par les GR4 et GR36, dispose d'un réseau de sentiers dense et entretenu de 760 km. Les cyclotouristes ne sont pas en reste, puisque la Coulée d'Oc, voie verte de 21 kilomètres, est désormais l'un des tronçons de la véloroute La Flow Vélo et de l'EuroVélo La Scandibérique. Le canoë-kayak est également une activité très prisée et pratiquée, 5000 descentes se font en moyenne sur la rivière Tardoire tous les ans (données Office du tourisme).



Une offre culturelle et sportive

L'offre culturelle est riche : spectacle vivant, patrimoine, lecture, Education Artistique Culturelle, cinéma, pratique artistique ; compagnies professionnelles. Le territoire dispose des équipements suivants : une salle de spectacle intercommunale, 2 cinémas associatifs, 2 antennes de l'Ecole de Musique à Montbron et à La Rochefoucauld-en-Angoumois, 1 Maison des Jeunes et de la Culture ; 35 associations culturelles recensées.

Le territoire compte environ 90 associations sportives offrant une variété d'activités.

Deux espaces de vie sociale

Les espaces de vie sociale sont des lieux de proximité, gérés par des associations, qui développent des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage,
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) La Rochefoucauld et l'Ah Toupie ont obtenu l'agrément « Espace de Vie Sociale » délivré par la CAF sur la base de leur projet social respectif.

Les deux EVS mettent en œuvre des actions complémentaires selon leurs spécificités et identité propre. L'Ah Toupie est tournée vers le jeu, la parentalité et l'accès aux droits. La MJC développe des actions essentiellement autour de la culture.



1 | Atouts et contraintes du territoire

Vulnérabilité sociale et familiale

Un niveau de vie médian inférieur à celui du département

Selon l'Insee, le niveau de vie correspond au « revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc) ». En 2020, le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage du territoire rupificaldien est de 20 950 €, soit environ 1 746 € par mois pour une personne seule. Partageant la population de l'epci en deux, la médiane du niveau de vie indique qu'une moitié de la population dispose d'un niveau de vie inférieur à celle-ci et que l'autre moitié bénéficie d'un niveau de vie plus élevé. Le niveau de vie médian de l'epci est donc inférieur (-460 €) à celui du département de la Charente (21 410 €).

Une vulnérabilité sociale moins marquée

Un taux de pauvreté de 13% semblable à la moyenne régionale (13.3%) mais inférieure à la moyenne départementale (14.6%)



Zoom sur les allocataires Caf

On recense **3 553 allocataires Caf** en décembre 2021, résidant dans l'epci de La Rochefoucauld - Porte du Périgord, soit une augmentation annuelle de 1,4 % entre 2016 et 2021. A l'échelle de la Charente, les allocataires ont évolué au même rythme et dans le même sens : + 1,5 % en 5 ans.

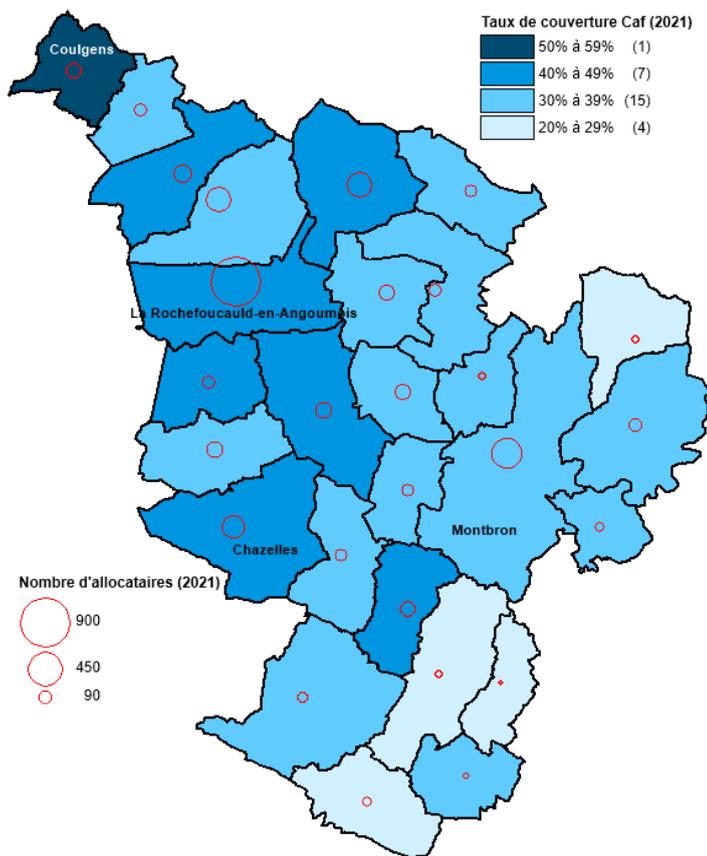
Plus de la moitié des foyers allocataires (52 %) de la communauté de communes sont des familles avec au moins un enfant à charge. Ce taux est supérieur de 6 points par rapport à celui du département (46 %).

Cependant, le territoire présente un taux de couverture inférieur à celui de la Charente en 2021 : 39 % contre 42 %.

ALLOCATAIRES CAF (2021)	CC La Rochefoucauld Porte du Périgord	Charente
Nombre d'allocataires	3 553	65 855
Evolution annuelle moyenne (2016-2021)	1,4%	1,5%
Nombre de familles allocataires	1 851	30 562
Part de familles allocataires	52,1%	46,4%
Personnes couvertes par la Caf	8 467	148 665
Taux de couverture Caf	38,9%	42,2%

Source : Caf de la Charente

En 2021, plus de 3 500 foyers y sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf. Ces foyers allocataires sont constitués de 8 467 individus, regroupant les allocataires, les conjoints, les enfants ainsi que les autres personnes à charge éventuelles.



A l'intérieur de l'epci, le taux de couverture varie de 22 % à 52 % selon les communes. Coulgens enregistre le taux de couverture le plus élevé. La Rochefoucauld-en-Angoumois enregistre un taux de couverture de 44 %, ce qui représente 922 foyers allocataires et 1 747 personnes couvertes - plus d'un quart des allocataires de l'epci y vivent.

Les taux de couverture Caf divisent longitudinalement le territoire de La Rochefoucauld-Porte du Périgord en deux : les communes de l'Ouest sont ainsi fortement couvertes par rapport à celles de l'Est.

Une proportion moins élevée d'allocataires à bas revenus

966 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus (soit un revenu par unité de consommation inférieur à 1 135 €) sur le territoire de La Rochefoucauld - Porte du Périgord. Les allocataires à bas revenus (30 %) y sont proportionnellement moins nombreux qu'en Charente (38 %).

14 % des allocataires passent au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations qu'ils perçoivent. 502 allocataires sont concernés par cette situation. Le même taux est enregistré en Charente : 9 400 foyers allocataires y sont alors considérés comme « fragiles ».

15 % des allocataires de l'epci sont dépendants à plus de 75 % des prestations Caf. En d'autres termes, pour 494 allocataires résidant sur ce territoire, les prestations représentent plus de trois quarts de leurs ressources. Pour plus d'un allocataire sur 10 (12 % plus exactement), les prestations Caf constituent 100 % de leurs ressources. Ces taux demeurent cependant inférieurs à ceux de la Charente : respectivement 21 % et 16 %.

%	Cdc La Rochefoucauld Porte du Périgord	Charente	Nouvelle-Aquitaine	France Hexagonale
Taux de pauvreté	12.9	14.6	13.4	14.5
Part d'allocataires dépendant à 100% des prestations	11.9	15.6	13.7	14.7
Allocataires de l'ASF (pour 100 familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans)	25.8	34.4	31.2	31.9
Allocataires RSA (pour 100 ménages)	4	6.2	5.2	5.9

Source : Données Caf

Une plus grande précarité financière au sud et à l'est du territoire

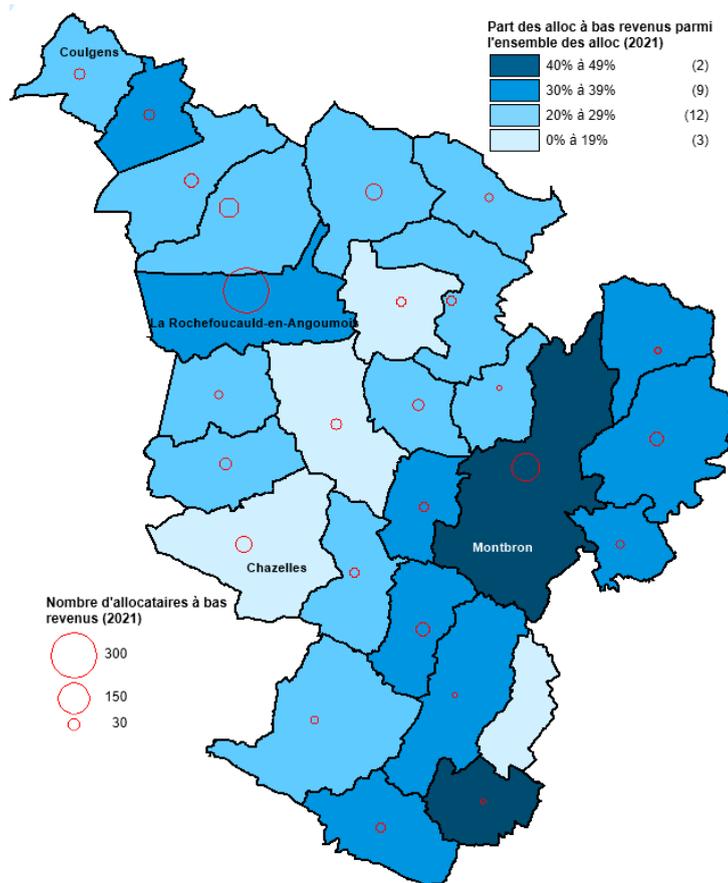
La proportion d'allocataires à bas revenus varie entre 0 % et 43 % selon les communes.

La précarité touche notablement les allocataires résidant dans les communes du centre-est et celles du sud-est du territoire.

Les villes centres comme La Rochefoucauld-en-Angoumois (39 %) ou Montbron (43 %) enregistrent des taux de bas revenus élevés. Il est à noter que ces deux communes, à elles seules, regroupent une grande partie des effectifs d'allocataires vivant sous le seuil des bas revenus, soit 43 % d'entre eux.

853 enfants, soit un quart des enfants de moins de 21 ans à charge d'allocataires, vivent dans des foyers à bas revenus. En Charente, le taux est de 34 % et regroupe plus de 19 724 enfants âgés de 0 à 20 ans.

Entre 2016 et 2021, le nombre d'enfants concernés par la situation de bas revenus a diminué de 2,2 % sur la communauté de communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord.



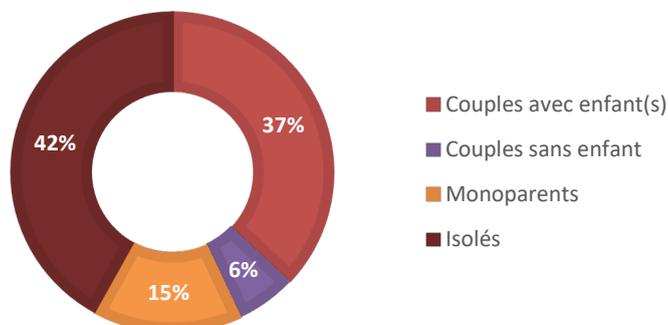
- 39% de la population couverte par une prestation Caf
- 51,6 % de familles* allocataires.
- 28 % d'allocataires à bas revenus
- 223 nouveaux allocataires en 2021 dont 83,9% sans enfants
- 37,1% des allocataires ont des ressources (revenu + prestations) inférieures ou égales au SMIC
- Les familles monoparentales représentent 29,6% des allocataires à bas revenus

**Une famille est définie comme un allocataire avec au moins un enfant à charge au sens de la législation familiale*

Indicateurs	CC LA	
	ROCHEFOUCAULD PORTE DU PERIGORD (200068914)	CHARENTE (16)
Nombre de foyers allocataires bénéficiaires d'une aide au logement	1 145	27 816
Nombre d'allocataires consacrant 39% et plus de leurs revenus au paiement du loyer et des charges	115	3 208
Part d'allocataires consacrant 39% et plus de leurs revenus au paiement du loyer et des charges	14,5%	16,0%

Un poids plus faible de personnes isolées...

STRUCTURE FAMILIALE DES ALLOCATAIRES (2021)



Les foyers allocataires de la communauté de communes rupificaldienne sont caractérisés par une proportion moins importante de personnes seules (42 %, représentant 1 481 allocataires). En effet, au niveau départemental, la part des isolés est plus élevée (48 %).

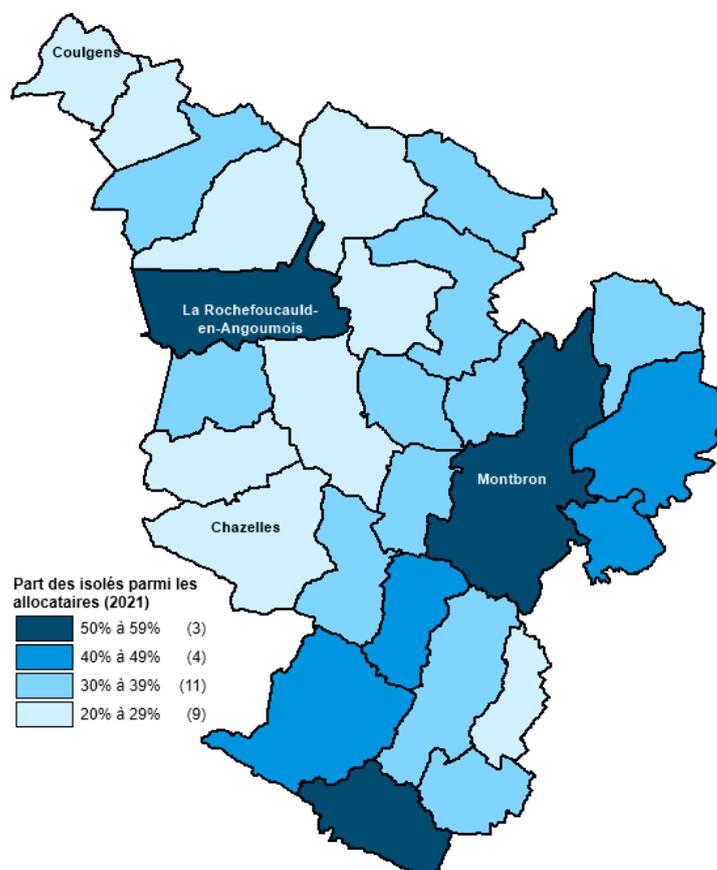
Pourtant, la croissance du nombre de foyers allocataires est portée essentiellement par les isolés : leur nombre est passé de 1 209 à 1 481 entre 2016 et 2021 (+ 22 %). Le même taux d'évolution est observé au niveau départemental.

A l'inverse, la part des couples avec enfants est supérieure à celle de la Charente (37 % contre 31 %). On enregistre les mêmes taux que ceux du département pour les monoparents (16 %) et les couples sans enfant (6 %).

Sur le territoire, la proportion des isolés parmi les allocataires varie entre 20 % et 59 % selon les communes.

Les deux communes centres de l'épci présentent des taux élevés d'allocataires isolés : 59 % pour La Rochefoucauld-en-Angoumois et 56 % pour Montbron.

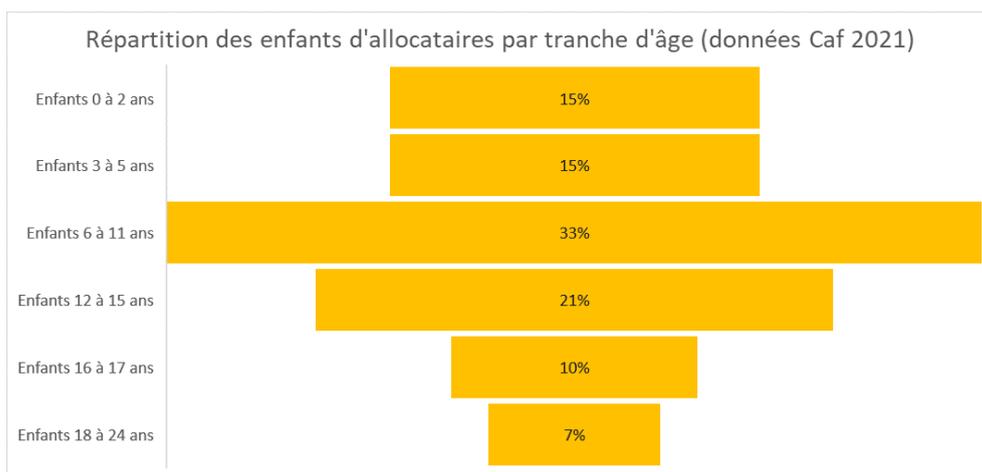
Ces deux communes concentrent plus de la moitié des allocataires isolés et résidant sur la communauté de communes de La Rochefoucauld - Porte du Périgord.



Une proportion plus importante de familles

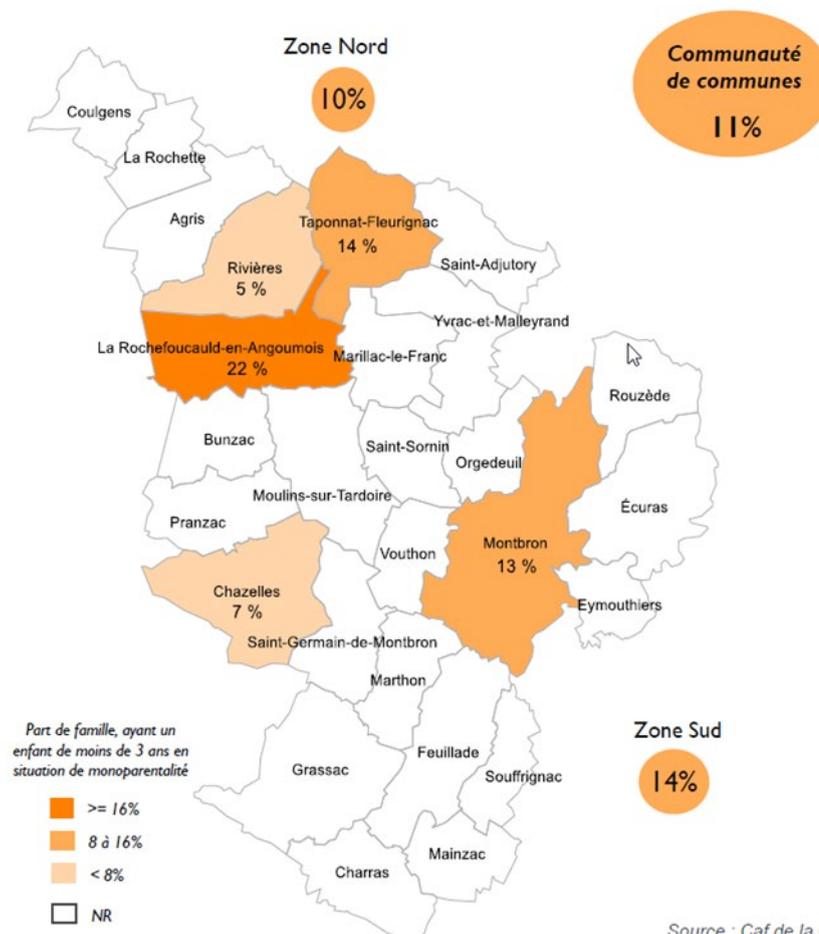
En 2021, les foyers avec enfants représentent 52 % des allocataires de La Rochefoucauld - Porte du Périgord ; un taux supérieur de 6 points à celui du département (46 %). Cependant, à la différence des allocataires isolés, les familles avec enfants (monoparents + couples avec enfants) ont décliné : - 3 % entre 2016 et 2021. La même tendance est observée au niveau départemental avec une baisse de - 4 %.

La Rochefoucauld - Porte du Périgord compte 3 366 enfants de moins de 25 ans à charge d'allocataires en 2021. Un tiers d'entre eux ont entre 6 et 11 ans et 30 % ont moins de 6 ans. Entre 2016 et 2021, le nombre d'enfants de familles allocataires a diminué de 5 %.



Données repères

- 2 407 couples avec enfants
- 3 320 couples sans enfants
- Un nombre d'enfants de moins de 3 ans qui se maintient : +0,8%
- Une proportion moindre d'enfants vivant dans une famille sans actif occupé
- 18,1% des enfants de moins de 3 ans vivent sous le seuil des bas revenus
- 822 familles monoparentales
- Une moins grande proportion de familles monoparentales allocataires : 12,6%; 14,8 en Charente
- Une monoparentalité plus marquée au sud du territoire (Montbron).
- Une proportion de familles monoparentales avec enfant de moins de 3 ans plus faible qu'au niveau départemental : 9,1% (en diminution).



L'offre d'accueil petite enfance

Une plus grande capacité d'accueil des jeunes enfants

	Nombre de places	Pourcentage
TOTAL OFFRE 2021	514	100 %
ASSISTANTS MATERNELS: offre globale	393 agréments *	76,4 %
ASSISTANTS MATERNELS: Nb d'enfants < à 3 ans gardés	235	
EAJE PSU: LR: 40+ micro-crèche Montbron: 10	50	9,7 %
Structure Paje (micro crèche, ou crèche familiale hors PSU)	23	4,4 %
SALARIES A DOMICILE	2	0,3 %
PRESCOLARISATION en école maternelle	46	8,9 %

- En 2021, on a estimé le besoin d'accueil de 519 jeunes enfants de moins de 3 ans sur la communauté de communes rupificaldiennne.
- 2 enfants de moins de 3 ans sont bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant handicapé (AEEH).

La capacité d'accueil théorique sur le territoire en 2021 est de 514 places.

L'accueil collectif : le mode d'accueil le plus convoité par les familles

- On dénombre 73 places en accueil collectif.
- Les 2 structures PSU ont des taux de remplissage supérieurs à la moyenne départementale.
- Les 2 micro-crèches privées (fonctionnement PAJE) de Chazelles et Rivières affichent complet.
- Un déficit d'offre collective sur le sud du territoire.

Un territoire plus faiblement touché par la diminution de l'offre d'accueil individuel

- 86 Assistantes Maternelles agréées actives pour 99 assistantes maternelles agréées
- 16.6 assistants maternels en activité pour 100 enfants Caf et Msa de moins de 3 ans (12.9 en Charente)
- - 2,2 % de l'offre d'accueil individuel sur les 3 dernières années
- 24,4 % des assistantes maternelles ont plus de 55 ans (part plus élevée sur le sud du territoire)
- 6 assistantes maternelles ont moins d'un an d'ancienneté au 31/12/2021

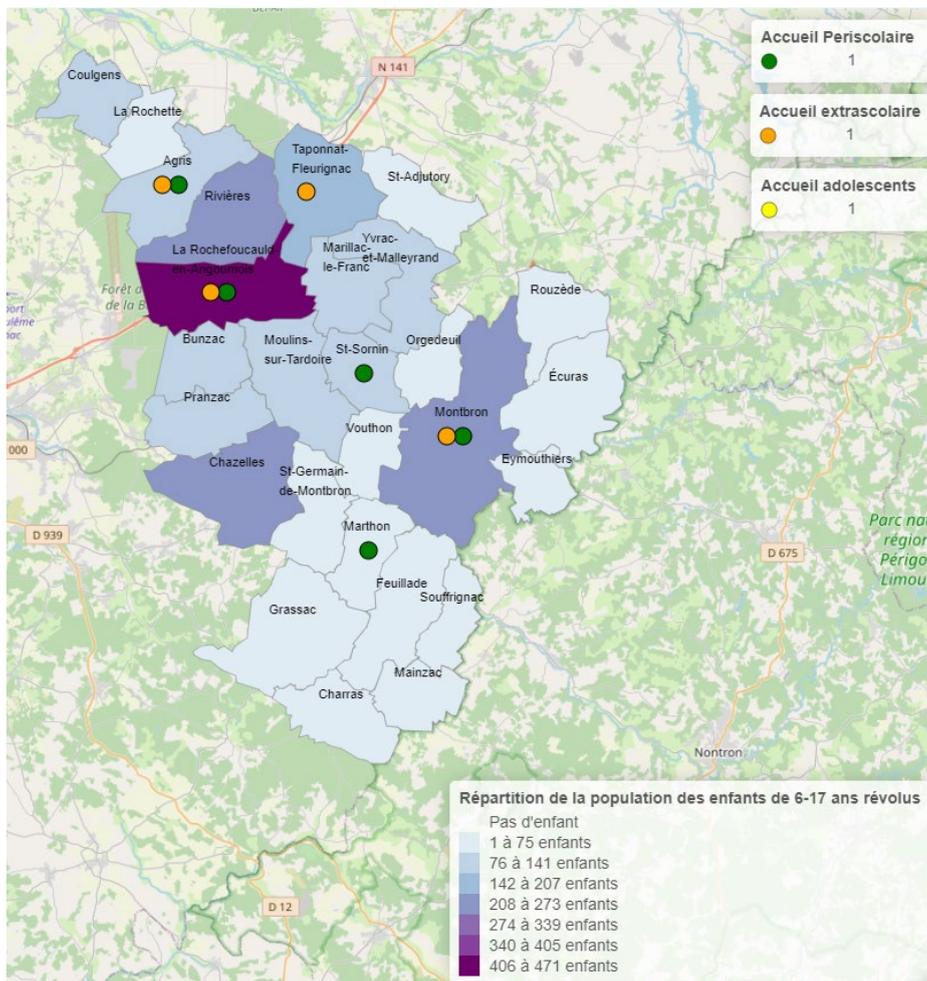
L'offre d'accueil Enfance et Jeunesse

Les ALSH s'adressent à tous les enfants du territoire et accordent une attention particulière aux enfants en situation de handicap. En effet, l'inclusion est au cœur des enjeux de la CTG.

Les enfants porteurs d'un handicap

Indicateurs	CC LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PERIGORD (200068914)	CHARENTE (16)
Nombre d'enfants de 3 à 11 ans bénéficiaires de l'AEEH	36	639
dont 3 à 5 ans révolus	11	138
dont 6 à 11 ans révolus	25	501
Part d'enfants de 3 à 11 ans bénéficiaires d'AEEH	2,2%	2,3%

Source : Caf 2021



Les Accueils de Loisirs, pour les enfants de 3 à 17 ans

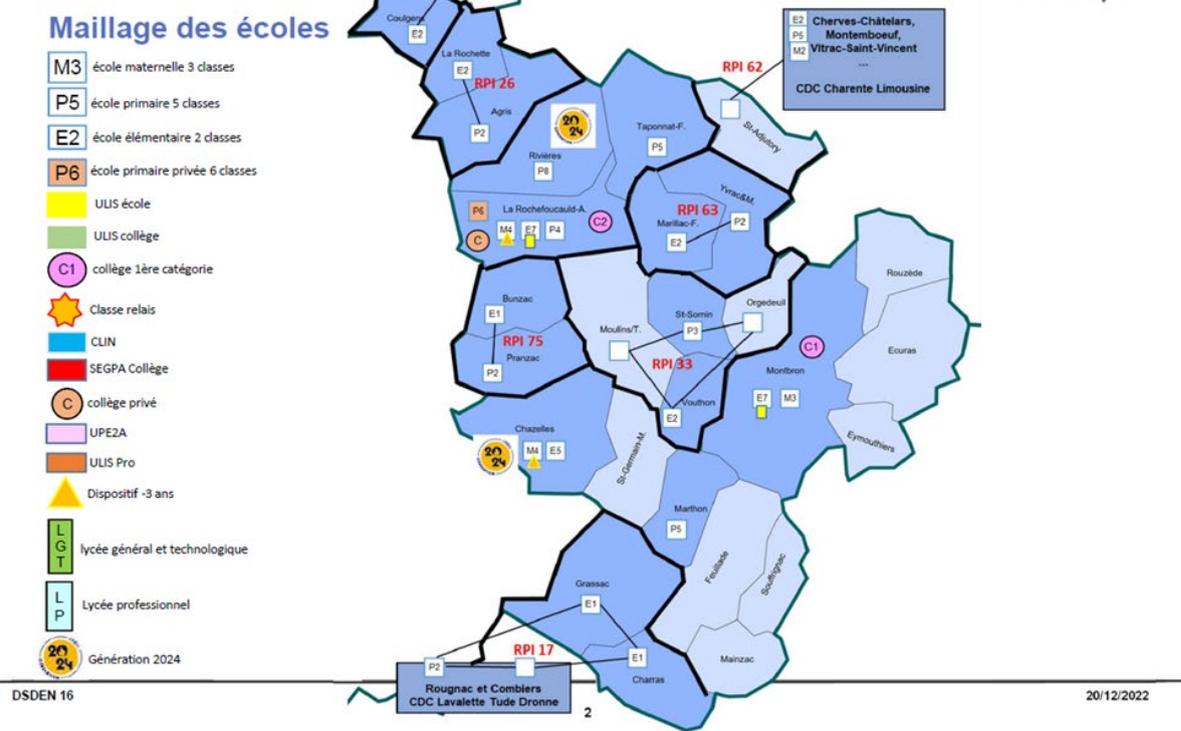
- Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) pour les enfants scolarisés à Marthon, Montbron, Saint Sornin, Vouthon, Marillac-le-Franc et Yvrac-et-Malleyrand
- Secteur de La Rochefoucauld-en-Angoumois : Accueil de Loisirs "L'Îlot Loisirs" pour les 3-12 ans les mercredis et vacances scolaires
- Secteur de Montbron Accueil de Loisirs "Les Mômes du Coin" les mercredis et vacances scolaires
- Secteur Jeunesse (11-17 ans) pendant les vacances scolaires

Scolarité

Le territoire dénombre **1 558 élèves** en âge d'être scolarisés.

Les établissements d'enseignement

- 3 collèges (un à Montbron et deux à La Rochefoucauld-en-Angoumois dont un établissement d'enseignement privé)
- 1 Maison Familiales Rurale, sur la commune de La Rochefoucauld-en-Angoumois
- Il n'y a pas de lycée sur le territoire. Pour continuer la scolarité après le collège, outre la MFR, les élèves doivent se rendre soit à Angoulême (lycée général, technique, professionnel) soit à Chasseneuil-sur-Bonnieure (lycée professionnel).



Les écoles sous compétence communautaire

La Communauté de Communes est compétente sur les écoles de : Charras, Grassac, Marthon, Montbron (2), Saint-Sornin, Vouthon, Yvrac-et-Malleyrand et Marillac-le-Franc.

Sont rattachées à ces écoles les communes d'Ecuras, Eymouthiers, Feuillade, Mainzac, Moulins-sur-Tardoire, Orgedeuil, Rouzède, Saint-Germain-de-Montbron et Souffrignac.

La communauté de communes assure le service de restauration scolaire des écoles de Charras, Marthon, Montbron, Saint-Sornin et Vouthon, ainsi que de Marillac-le-Franc et Yvrac-et-Malleyrand depuis la rentrée scolaire 2018-2019.

La cuisine centrale produit des repas pour les enfants de ces écoles, pour l'Accueil de Loisirs "Les Mômes du Coin", ainsi que pour le multi-accueil de Cabrioles les lundis. Les repas sont harmonisés avec des produits et menus communs à l'ensemble des écoles. L'école de Marthon disposant d'une cuisine aux normes imposées par la réglementation, ses repas sont préparés sur place avec du personnel compétent, sous la direction du responsable de la cuisine centrale.

Les menus sont élaborés par l'équipe de la cuisine centrale en fonction de nombreux critères : équilibre alimentaire, éducation nutritionnelle, variété des plats, goût des enfants, ... en privilégiant des produits de qualité et, tant que possible, en circuit court. Ils sont contrôlés par une diététicienne.

Les écoles sous compétences communales

Les écoles à compétence communale sont majoritairement présentes sur le « nord » du territoire : Coulgens, La Rochette, Agris, Taponnat-Fleurignac, Rivières, La Rochefoucauld-en-Angoumois, Bunzac, Pranzac et Chazelles.

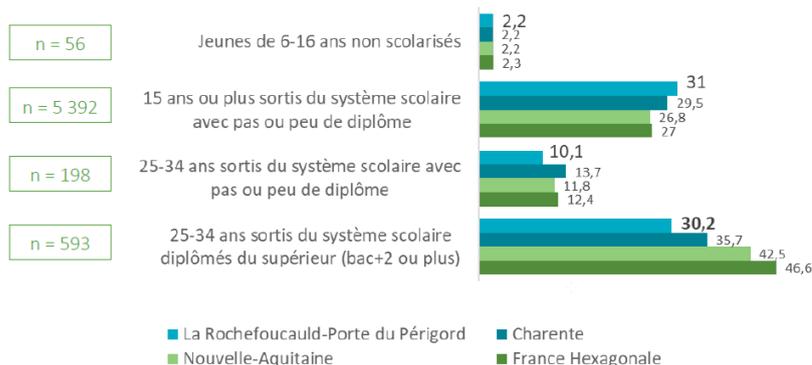
L'organisation des temps périscolaires n'est pas harmonisée : chaque commune compétente gère ces temps en fonction des moyens alloués.

De la même façon, le service de restauration scolaire est différent suivant les écoles et donc les communes. Certaines ont choisi de confectionner les repas sur place, avec une gestion associative ou communale. D'autres sous-traitent auprès d'un prestataire.

Jeunesse

Les jeunes adolescents se sous estiment, ils ont besoin que les adultes leur fassent confiance afin de pouvoir croire en eux et en leurs propres projets. Les jeunes ont tendance à quitter le territoire après le collège, les perspectives de formation et d'emplois et les structures d'accueil sont à renforcer. Ils ont besoin d'accompagnement pour une ouverture sur leurs orientations. En effet, ils ont tendance à s'inscrire dans les lycées à proximité de leur domicile par choix géographiques et non par choix de filières. Une ouverture d'esprit et culturelle doit être travaillée tout au long de l'année. Il s'agit d'accompagner les jeunes à devenir des citoyens actifs et engagés.

❖ Moins de 25-34 ans sortis du système scolaire avec un diplôme du supérieur



- 23.9 % des 15 ans ou plus sans emploi et sans formation (16,3 % au niveau national), source Insee 2020
- 30 % de diplômés du supérieur chez les 25-34 ans (35 % au niveau départemental et 43,7% au niveau national)
- 14 % des - 26 ans au chômage, 15% en Charente (source : Pôle emploi, T2 2023)

L'offre de soutien à la Parentalité

L'association Ah Toupie porte des actions de soutien à la parentalité qui complètent et renforcent le travail des structures communautaires. Depuis 2020, l'association est conventionnée pour assurer la coordination du **Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)** sur l'ensemble de la CdC. L'objectif s'inscrit dans une démarche de cohérence des actions, de recueil de l'offre et de sa diffusion, de collaboration et d'échange, de communication et de création d'un calendrier commun. L'association propose également des conférences et organise des ateliers parents/enfants autour des thématiques « Zéro déchet ».

Les 2 Espaces de vie sociale sont porteurs d'un **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)**. L'objectif est de soutenir le rôle des familles dans la réussite éducative des enfants en les aidant à acquérir des méthodes pour mieux réussir l'école et à élargir leurs centres d'intérêt. L'Ah Toupie s'adresse aux enfants de l'école primaire et axe son projet sur le jeu et la mobilisation des parents. Alors que la MJC s'adresse aux collégiens, avec un projet sur l'ouverture culturelle (depuis septembre 2023).

La Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord développe un **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)**. Ouvert les mardis matins, gratuitement et en accès libre, c'est un espace de rencontre et de jeu pour les enfants de la naissance à 6 ans accompagnés d'un adulte responsable. C'est aussi un espace de parole dans le respect de l'anonymat et la confidentialité, un lieu où parents, enfants, professionnels se rencontrent, un espace d'écoute et d'échanges.

2 | L'offre caf

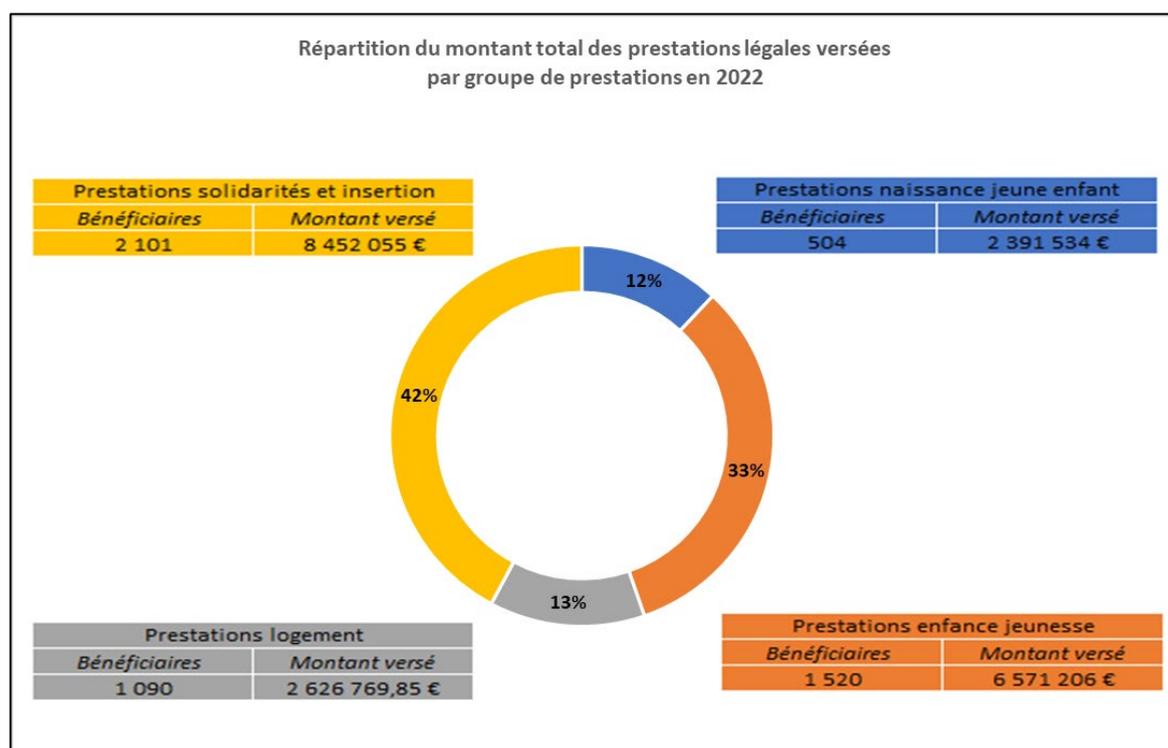
Les prestations légales versées aux allocataires

3 558 allocataires Caf en 2022

52% des foyers allocataires de la Cdc sont des familles avec au moins un enfant à charge (46 % en Charente)

20 041 564 € de prestations légales sont versés aux foyers allocataires de la CC de La Rochefoucauld - Porte du Périgord pour l'année 2022.

42 % de ce montant ont été versés dans le cadre des prestations de solidarité et de l'insertion (Rsa, Ppa, Aah). 2 101 bénéficiaires sont concernés par ce groupe de prestation au 31/12/2022.



L'action sociale familiale

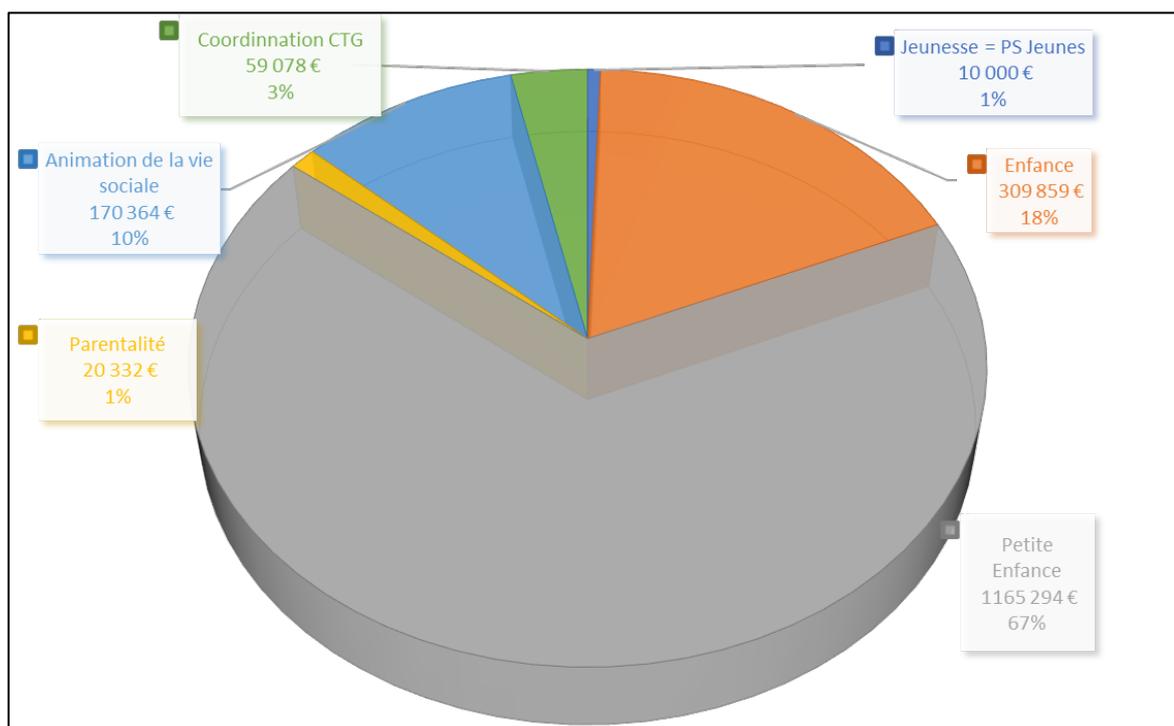
En 2022, **11 207 €** ont été versés à **17 allocataires** résidant sur la CC de La Rochefoucauld - Porte du Périgord, au titre des **aides individuelles ou prestations extra-légales Caf**.

Ces aides constituent un soutien aux familles vulnérables lors d'événements familiaux présentant un risque de déstabilisation de l'équilibre du ménage : allocation versée en cas de décès d'enfant, aide à l'équipement ménager et mobilier, prêts d'honneur et secours aux familles, ...

Les équipements soutenus par la Caf

Année 2022	
ALSH (lieux d'implantation)	9
FJT	0
Relais Petite Enfance	2
Dispositifs de médiation familiale	0
Nombre d'EAJE	2
Reaap	1
LAEP	1
CLAS	1
Espace de vie sociale	2
PS Jeunes	1

Budget Action Sociale 2022



Pour l'activité 2022, la Caf de la Charente a alloué 1 734 928 € de prestations d'action sociale aux 5 gestionnaires de services du territoire. (sous réserve des dernières actualisations en cours de traitement)

Cela correspond aux aides financières, l'investissement et au fonctionnement.

Dont 521 514 € de subvention d'investissement :

- 398 514 € Multi accueil Mélusine
- 123 000 € locaux EVS MJC

3 | Synthèse des enjeux du territoire

Un territoire fortement engagé sur les enjeux sociaux et environnementaux, où les habitants considèrent la ruralité comme une force

Un projet social global en articulation avec les autres projets dans lesquels l'epci est engagé

Le contrat de relance et de transition écologique 2021-2027 (CRTE) : La CDC de La Rochefoucauld Porte du Périgord a souhaité un projet volontaire en matière de transition écologique et de dynamisme économique, au service de la cohésion sociale et de la qualité de vie sur tout le territoire. Le territoire est également engagé dans le programme **Petites Villes de Demain**, qui vise à renforcer l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs. Il permet de développer le maillage territorial en répondant aux enjeux d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de développement des services (exemple mobilité douce) et des activités et de valorisation du patrimoine bâti et paysager".

Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) : véritable outil de planification, il permet à la collectivité d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur le territoire. Ce plan définit les objectifs stratégiques et opérationnels de la collectivité en vue d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter. Il définit le programme d'actions à réaliser afin d'améliorer l'efficacité énergétique, d'augmenter la production d'énergie renouvelable, de valoriser le potentiel en énergie de récupération, de favoriser la biodiversité pour adapter le territoire au changement climatique, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, d'anticiper les impacts du changement climatique...

Le contrat local de santé (CLS) – signature prévue au 1^{er} trimestre 2024 : met l'accent sur la nécessité de promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé et d'agir pour un cadre de vie favorable à la santé. Les enjeux et actions de prévention et d'éducation pour la santé, de promotion d'une alimentation de qualité, de prévention des addictions et visant à encourager les compétences psycho-sociales s'adressent principalement aux enfants et aux jeunes. Une attention particulière est également portée aux publics vulnérables.

Enfin, le territoire est engagé dans un **Contrat de territoire d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)** dont l'objectif est de généraliser l'accès à la culture et de favoriser l'apprentissage et la pratique de la lecture.

Le diagnostic territorial et par conséquent les enjeux identifiés sont pour partie issus des autres réflexions et projets menés par la communauté de communes. Dans cette même logique, certaines actions proposées dans le cadre de la CTG sont transversales aux autres projets menés par la CDC.

La Convention Territoriale Globale est bien une démarche globale au service du territoire. Elle constitue un levier pour répondre aux enjeux territoriaux.

Rappels des principaux enjeux identifiés

<p style="text-align: center;">Attractivité territoriale</p> <ul style="list-style-type: none">- Conforter l'offre de services et d'équipements, en particulier sur les volets enfance et santé- Favoriser le développement de l'accessibilité de ces services.- Maintenir une activité dans des bourgs secondaires (petits commerces et entreprises artisanales)- Répondre aux besoins spécifiques des familles (modes de garde, enfants en situation de handicap)- Structurer un fonctionnement de territoire par bassin de vie- Permettre le développement de places d'accueil équitablement sur le territoire- Supprimer les listes d'attentes en ALSH- Développer des solutions de mobilité, des alternatives à la voiture- Créer ou contribuer à une dynamique partenariale au service d'un projet de territoire	<p style="text-align: center;">Solidarité /Lien Social</p> <ul style="list-style-type: none">- Lutter contre le non-recours aux droits- Adapter les services aux publics spécifiques- Réduire la fracture numérique- Lutter contre les situations de détresse sociale- Poser les bases de l'action sociale communautaire- Faire découvrir et faire connaître les acteurs et enjeux de l'action sociale- Repérer et fédérer les acteurs (habitant, élu, bénévoles, professionnels)- Conscientiser les élus sur leur rôle et leur capacité d'action en matière d'action sociale- Garantir l'accès aux services et la mobilité pour tous- Lutter contre l'isolement- Renforcer les solidarités de proximité et l'intergénérationnel- Soutenir l'action associative
<p style="text-align: center;">Fonctionnement des structures</p> <ul style="list-style-type: none">- Recruter, former et fidéliser les animateurs et directeurs d'ALSH pour réduire le turn-over des équipes d'animation- Renforcer la coopération et la mutualisation entre les acteurs.- Participer à la professionnalisation de la filière de service à la personne- Permettre aux équipes de monter en compétences en fonction de leur intérêt et des besoins du public accueilli- Créer, maintenir et développer du lien entre les acteurs éducatifs- Créer ou contribuer à une dynamique partenariale au service d'un projet de territoire	<p style="text-align: center;">Bien être de l'enfant et des familles</p> <ul style="list-style-type: none">- Favoriser la continuité éducative éviter de scinder les différents temps de l'enfant (scolaire, extrascolaire)- Favoriser l'inclusion de l'ensemble des enfants- Conscientiser les élus et le grand public sur l'importance de la qualité dans les différents accueils- Mobiliser les acteurs éducatifs qui ne sont pas sous compétences communautaires- Améliorer les relations parents-enfants et parents-professionnels- Rendre les parents acteurs dans les parcours éducatifs

Jeunesse

- Faciliter l'accès, la circulation et le partage d'une information juste et vérifiée aux jeunes
- Donner la possibilité à chaque jeune de s'appuyer sur une personne ressource
- Permettre l'accès aux droits et aux services aux jeunes
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
- Repérer les invisibles
- Permettre aux jeunes de s'investir et de s'épanouir dans la vie locale
- Promouvoir les valeurs de l'engagement (associatif, politique, social)

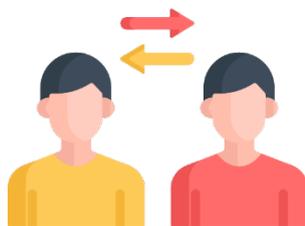
Enjeux environnementaux

- Sensibiliser la population aux enjeux environnementaux (développer des actions de prévention)
- Vivre et vieillir en bonne santé dans un environnement sain.
- Intégrer l'écologie dans les pratiques professionnelles

Communication

- Valoriser l'action publique et associative
- Avoir des habitants informés de l'ensemble des services proposés

Convention territoriale globale



Des champs d'intervention partagés entre la collectivité et la Caf

1 | Une territorialité et une durabilité du projet assurées par le recours à des instances et une fonction de coordination intercommunale

Les instances de pilotage

Le comité de pilotage (COPIL) a un rôle politique et stratégique, il valide la démarche et en est garant. Il est composé de :

- Cdc La Rochefoucauld-Porte du Périgord (élus et techniciens)
- La Caisse d'Allocations familiales de la Charente
- La Mutualisation Sociale Agricole des Charentes
- Le Département : PMI, TAS, Angoumois et service des sports et activités de pleine nature
- La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail des Solidarités et la Protection de la Population (DDETSPP)
- La DSDEN et le SDJES

Le comité technique (COTECH) définit le périmètre d'action et les priorités communes, identifie les besoins en fonction des caractéristiques du public, analyse les ressources du territoire, structure l'offre, et en prévoit les modalités d'évaluation.

Il est composé des coordinateurs CTG et de la Directrice Générale des Services de la communauté de communes ainsi que du chargé de conseil et de développement de la CAF.

Les groupes de travail thématiques sont réunis une à deux fois par an en fonction des actions et projets. Ils sont constitués selon les sujets de tous les acteurs volontaires du territoire dans les champs éducatifs, services aux familles et social (établissements d'enseignement, structures d'accueils et de loisirs, EVS, associations locales de l'insertion et de la solidarité, MDS, France Services, services communautaires). Ces groupes thématiques s'appuient sur les réseaux existants (PEdT, REAAP, CLS).

La fonction de coordination

La convention territoriale globale est avant tout une convention cadre à visée politique, au service du territoire qui organise l'articulation des politiques publiques et leur déclinaison sur les territoires. En cela, la démarche est un soutien à la prise de décision politique dans un contexte territorial en évolution.

Aujourd'hui, les intercommunalités sont chargées de conduire des projets de territoire transversaux. Le renforcement du pilotage territorial est une des conditions de réussite du projet. Pour cela, la Communauté

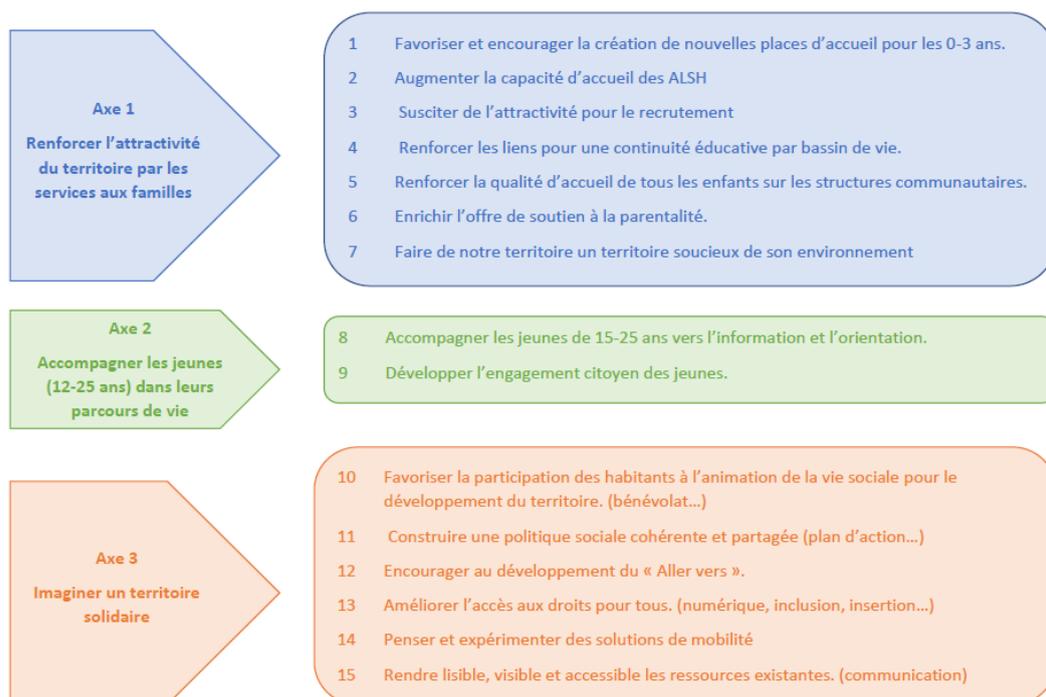
de communes de La Rochefoucauld Porte du Périgord dote dès 2017 le projet de territoire d'une fonction de coordination assurant le rôle d'interlocuteur unique pour l'ensemble des parties prenantes et d'interface entre les partenaires et les élus de la Communauté de communes. La fonction de coordination, soutenue financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente, fait l'objet d'une contractualisation depuis 2019 et est assortie d'un référentiel d'emploi.

Le pilotage de la Communauté de communes s'appuiera sur une gouvernance interinstitutionnelle pour assurer la durabilité du projet et la concertation continue de l'ensemble des partenaires du territoire. La distinction du co-pilotage politique du projet par les partenaires institutionnels de sa mise en œuvre participative garantit la visée politique du projet dans sa durée.

2 | Axes de développement et orientations du schéma local de services aux familles 2024-2028

Au regard des problématiques de développement et de cohésion territoriale identifiées, le schéma local de services aux familles 2024-2028 s'appuie sur les orientations du Schéma Départemental des Services aux Familles de la Charente (SDSF 2023-2026). Il reprend certaines actions menées et/ou inscrites dans le précédent schéma et propose de nouvelles actions répondant aux problématiques nouvelles du territoire.

Il se décompose en 3 Axes, chacun décliné en plusieurs orientations et actions.



Chaque action est définie en fonction de sa temporalité de mise en œuvre :

1 = Action en cours ou à engager **dès 2024**

2 = Action à engager sur la période **2025-2026**

3 = Action à engager sur la période **2027-2028**

UN SCHÉMA LOCAL DE SERVICES AUX FAMILLES				
Effets Recherchés	Plan d'actions prioritisées			
	Orientations	Objectifs	Actions Principales	Calendrier prévisionnel
Renforcer l'attractivité territoriale par les services aux familles	Meilleure conciliation vie professionnelle/ vie personnelle	Favoriser et encourager la création de nouvelles places 0/3 ans	Renforcer le rôle du RPEI en tant que guichet unique et accompagnement des candidats au métier d'ASS MAT	1
	Meilleure accessibilité aux services d'accueil pour toutes les familles		Inciter à la création de MAM	1
	Socialisation de l'enfant	Augmenter la capacité d'accueil des ALSH	Créer des places d'accueil collectif (crèche Mélusine et Cabrioles)	1 - 2
	Valorisation et professionnalisation du métier d'assistant maternel		Mutualiser les ressources matérielles et/ou humaines	1 - 2 - 3
			Optimiser le calendrier des périodes d'ouverture des ALSH	2
	Optimisation du fonctionnement des structures	Susciter de l'attractivité pour le recrutement	Impulsion d'une politique RH incitative : traitement, formation, évolution de carrière, Parcours professionnel intégré	1
	Maintien de la qualité de l'offre éducative			
	Valorisation des métiers du « prendre soin »			
	Contribuer à la réussite éducative	Renforcer les liens pour une continuité éducative par bassin de vie	Organisation des temps d'échanges et de pratiques (prob. Rencontres, sensibilisation aux compétences...)	1 - 2 - 3
			Harmoniser (périscolaire) les pratiques éducatives et postures professionnelles	2 - 3
		Associer systématiquement les différents acteurs aux équipes de suivi de scolarisation (ESS)	1	
Respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant	Renforcer la qualité d'accueil de tous les enfants sur les structures communautaires	Elaboration et mise en œuvre des projets communs, « passerelles » entre structures	1 - 2 - 3	
		Sensibilisation des élus dans les temps d'échanges pédagogiques à thématiques ciblées	2	
Accompagner les parents dans leur rôle de premiers éducateurs	Enrichir l'offre de soutien à la parentalité	Développer l'action du LAEP sur le secteur Rupificaldien	2	
Participer à la limitation du réchauffement climatique	Faire de notre territoire un territoire soucieux de son environnement	Veiller à mener des projets intégrant systématiquement des enjeux environnementaux	1 - 2 - 3	
Provoquer un réveil écologique collectif		Mener une réflexion sur l'harmonisation des repas/du service des restaurants scolaires avec une alimentation équilibrée et de saison pour tous.	1	
		Concrétiser la construction d'un projet « pôle environnement » sur le site de l'Epardeau	2	

UN SCHÉMA LOCAL DE SERVICES AUX FAMILLES

Effets Recherchés	Plan d'actions prioritisées			
	Orientations	Objectifs	Actions Principales	Niveau de priorité
Accompagner les jeunes (12/25 ans) dans leur parcours de vie	Lutter contre le décrochage scolaire	Accompagner les jeunes de 15/25 ans vers l'information et l'orientation Développer l'engagement citoyen des jeunes	Créer et/ou soutenir des lieux ressources (BIJ/PIJ/ Mission locale...)	1 - 2 - 3
	Renforcer le pouvoir d'agir		Valoriser les métiers en tension	1
	Encourager l'ouverture culturelle et intellectuelle		Mener des actions de prévention et d'éducation à la santé (harcèlement, addictions...)	1 - 2 - 3
	Rendre les jeunes autonomes		Poursuivre le déploiement et l'accompagnement des projets portés par les jeunes (MJC, PS jeunes...)	1 - 2 - 3
	Développer l'esprit critique			
Imaginer un territoire solidaire		Construire une politique sociale cohérente et partagée	Mise en œuvre d'une méthode d'élaboration d'une politique sociale basée sur la participation et la collaboration entre élu.es. Développement des services communautaires itinérants ou de permanences dans les communes ou structures (Conseiller numérique FS, ALSH, LAEP, EFS...)	1 1 - 2 - 3
	Doter la collectivité d'une politique sociale	Favoriser la participation des habitants à l'animation de la vie sociale pour le développement du territoire	Proposer l'intervention du conseiller numérique auprès des différents publics et structures	1 - 2 - 3
	Améliorer la vie en société et le bien vivre ensemble	Encourager au développement du « aller vers »	Accentuer le recours aux AESH dans les ALSH/ALAE/pause méridienne (cohérence des temps de l'enfant)	1
	Favoriser l'émancipation des habitants	Améliorer l'accès aux droits pour tous	Elaboration d'un plan de mobilité simplifié à l'échelle du territoire (cf Petites Villes de Demain)	2
	Lutter contre les inégalités sociales et territoriales	Penser et expérimenter des solutions de mobilité	Rédiger et diffuser un guide de rentrée (0/15 ans) à destination des parents	2
	Tendre vers l'équité territoriale	Rendre lisible, visible et accessible les ressources existantes	Editer un guide d'accueil des nouveaux habitants	2
	Créer et re-créeer du lien social		Réflexion sur des outils partagés	1 - 2 - 3
	Amélioration des conditions de vie des habitants			

4 | Démarche d'évaluation

Pourquoi évaluer ?

La Convention Territoriale Globale est une démarche qui vise à mettre les ressources de la Caf, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire afin de délivrer une offre de services adaptée, innovante et de qualité aux familles.

La démarche d'évaluation est nécessaire pour :

- **Rendre compte** de l'avancement du plan d'action et ses effets,
- **Vérifier l'atteinte des objectifs** et observer ce qui a fonctionné, n'a pas fonctionné, et comment cela a fonctionné concrètement,
- **Proposer des ajustements**, idéalement sans attendre la fin de la CTG.

L'évaluation est une démarche incontournable² : elle permet notamment de vérifier la bonne adéquation entre l'offre, la demande et le besoin, la pertinence des choix de gouvernance, etc.

Une évaluation en continu qui mobilise l'ensemble des acteurs

La CTG La Rochefoucauld Porte du Périgord sera évaluée tout au long de la démarche avec la volonté d'associer les élus, les partenaires institutionnels, les conseillers techniques, les professionnels, responsables financiers, travailleurs sociaux, habitants, etc. Il s'agira bien de **favoriser le croisement des points de vue**. Afin d'éviter la sursollicitation des acteurs, les réseaux existants seront mobilisés (réseau parentalité, accès aux droits, acteurs du PEDT).

Le pilotage de l'évaluation

- Les coordinateurs CTG se réunissent de façon bimensuelle afin de lier les actions institutionnelles, éducatives, sociales et de s'assurer du bon déroulement quotidien de celles-ci.
- Des points réguliers sont faits entre les coordinateurs CTG et les équipes de la Caf (chargée de conseil et de développement notamment).
- Le comité de pilotage (COFIL) se réunit une fois par an.

Les groupes de suivi

- La commission scolaire enfance et jeunesse ainsi que la commission sociale se réunissent au moins une fois par trimestre et font l'objet de points réguliers sur les actions CTG
- L'exécutif est aussi une instance de suivi et d'évaluation. Les élus se réunissent une fois par semaine. Les différentes actions et projets de la CTG sont abordés en fonction de l'ordre du jour.

L'évaluation des actions inscrites dans la CTG

Méthode de collecte et/ou de production des données

Le comité technique sera en charge de la construction d'un tableau de bord pour le suivi du recueil de données (où ?, auprès de qui ?, à quel moment ?..)

La répartition de la collecte des données sera opérée entre les différents acteurs en fonction des actions. Il s'agira de :

² Les modalités d'évaluation et de pilotage de la démarche font explicitement partie de la CTG (cf. Circulaire 2020-01)

- Collecter les données existantes administratives, statistiques ou qualitatives (dans des bilans d'activités, des comptes-rendus d'échanges et de réunions, les diagnostics, des évaluations précédentes, mais aussi des documents cadres et des démarches menées sur le territoire),
- Créer de nouvelles données au travers de la mise en place d'enquêtes (par ex : questionnaire en direction des habitants à l'initiative des EVS).

Evaluation de la démarche CTG

L'évaluation de la démarche de la CTG permettra d'interroger et de comprendre les conditions de mise en œuvre de la CTG, de mesurer le chemin parcouru dans la relation entre les partenaires et notamment entre la Caf et la collectivité. **L'enjeu final sera bien de faire progresser les manières de « faire ensemble » afin de renforcer l'efficacité et la coordination de l'action publique.**

Dans ce cadre, la démarche d'évaluation de la CTG ne repose pas uniquement sur la réalisation effective ou non des actions. Elle prend aussi en compte les différents aspects inhérents à tous projets :

- **La gouvernance et le pilotage** : éléments objectifs et perceptions sur l'organisation et du fonctionnement des instances de pilotage (Copil, Cotech...), le lien entre le niveau politique et opérationnel, la circulation de l'information, la transversalité interne à la Caf et avec les partenaires de la CTG, la création d'espaces support à la transversalité.
- **Les dynamiques partenariales** : amélioration ou nouvelles manières de faire vivre les partenariats, de l'élaboration du diagnostic (partagé) à la mise en œuvre des actions, coopération effective autour de la création de projets et/ou de projets décloisonnés
- **L'innovation et l'expérimentation dans les réponses apportées aux besoins et attentes des habitants** : création de projets que l'on peut imputer à la CTG pour répondre à des besoins bien connus sur le territoire ou de nouveaux besoins
- **L'implication et la participation des habitants dans la démarche CTG** : recueil et prise en compte de la parole des habitants.

Les différents types d'indicateurs d'évaluation³

Chaque fiche Action fait mention d'une liste d'indicateurs non exhaustive. L'objectif a consisté à identifier les indicateurs les plus significatifs dans une **logique d'évaluation de l'impact social**.

Ces indicateurs sont de nature diverse :

- **les indicateurs sociodémographiques** ou de cadrage rendent compte de la situation (du territoire, de la population cible, etc.) et de son évolution dans le temps
- **les indicateurs de réalisation** ou de moyen renvoient aux ressources (financements, compétences, outils, équipements...) mobilisées et mises en œuvre pour atteindre les objectifs
- **des indicateurs de résultat** font état de ce qui a été produit directement par l'action ou un projet précis. Ils décrivent en quoi ce qui a été fait a permis ou non d'atteindre un objectif et ainsi de donner à voir les effets de l'action ou du projet
- **Les indicateurs d'impact** permettent de qualifier les transformations induites par l'action ou la politique à moyen, long terme, voulues ou non. L'impact est difficile à objectiver car il renvoie souvent à un idéal abstrait (mixité ou inclusion par exemple) et parce que des éléments extérieurs interagissent. Évaluer l'impact nécessite des méthodes spécifiques.

Le suivi de ces indicateurs sera fonction de leur nature et objectif : suivi annuel, sur la durée de la CTG ou à plus long terme.

³ Liste d'indicateurs en Annexe 4

Convention territoriale globale



Fiches actions

N° de fiche action	Nom de la fiche action	Page
1	Favoriser et encourager la création de nouvelles places d'accueil pour les 0-3 ans	51
2	Augmenter la capacité d'accueil des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)	53
3	Susciter de l'attractivité pour le recrutement	55
4	Renforcer les liens pour une continuité éducative par bassin de vie.	57
5	Renforcer la qualité d'accueil de tous les enfants sur les structures communautaires.	59
6	Enrichir l'offre de soutien à la parentalité	61
7	Faire de notre territoire un territoire soucieux de son environnement	63
8	Accompagner les jeunes de 15-25 ans vers l'information et l'orientation	65
9	Développer l'engagement citoyen des jeunes	67
10	Favoriser la participation des habitants à l'animation de la vie sociale pour le développement du territoire	69
11	Construire une politique cohérente partagée	71
12	Encourager au développement du « aller vers »	73
13	Améliorer l'accès aux droits pour tous	75
14	Penser et expérimenter des solutions de mobilités	77
15	Rendre lisibles, visibles et accessibles les ressources existantes	89

Fiches actions



Thématique : Renforcer l'attractivité du territoire par les services aux familles
Fiche action N°1 : Favoriser et encourager la création de nouvelles places d'accueil pour les 0-3 ans

 **Date de démarrage : 2024**

Effets recherchés

Meilleure conciliation vie professionnelle/ vie personnelle
Meilleure accessibilité aux services d'accueil pour toutes les familles
Socialisation de l'enfant
Valorisation et professionnalisation du métier d'assistant maternel

Contexte /Enjeux / objectifs poursuivis

Contexte

- l'étude en matière Petite Enfance menée au dernier trimestre 2021 a montré les besoins spécifiques d'une partie du territoire, notamment le secteur de Marthon
- départ à la retraite et non renouvellement des ass mat

Enjeux

Permettre le développement de places d'accueil équitablement sur le territoire
Maintenir une activité dans des bourgs secondaires
Répondre aux besoins spécifiques de modes de garde

Objectif

Transformer l'usage les bâtiments publics (ex : ancienne école)
Favoriser et encourager la création de nouvelles places d'accueil pour les 0-3

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

- Incitation à la création sur le territoire communautaire de Maisons d'Assistantes Maternelles en accompagnant les assistantes maternelles porteuses d'un projet Mam (1^{er} projet en 2024) sur le bassin de vie du Montbronnais principalement afin de favoriser la création de nouvelles places d'accueil sur le secteur dépourvu.
- Renforcement du rôle des RPE en tant que guichet unique et accompagnement des candidats au métier d'AssMat
- Création de places en accueil collectif dans la future crèche Mélusine (entre 4 et 10 places supplémentaires)
- Déménagement de Cabrioles sur VOUTHON + création d'une place supplémentaire (sept 2024). Réflexion sur la création de places supplémentaires (de 1 à 4) et sur l'augmentation de l'amplitude horaire d'ouverture
- Réflexion sur des modes de gardes innovants pour les 2-3 ans au sein de l'école maternelle

Partenaires concernés

CAF
PMI
Communes concernées

Les RPE communautaires
Education Nationale
MSA



Modalités de financement

Cdc : financements coordination Ctg, Relais petite Enfance, EAJE
Caf : financements coordination Ctg, Relais Petite Enfance, ingénierie, aide à l'installation Mam, Bonus territoire,
MSA



Période de réalisation

2024-2028



Éléments de mesure – Indicateurs

- Nombre de nouvelles places créées dans les EAJE
- Nombre de nouvelles ass. matt sur le territoire / nbre d'ass. mat qui cesse son activité
- Taux d'évolution du nombre de places en EAJE (PSU) sur le territoire
- Taux d'évolution du nombre de places en EAJE (PAJE) sur le territoire
- Taux d'occupation des EAJE
- Evolution de la demande (liste d'attente)
- Nombre de personnes accompagnées vers le métier d'Assistant Maternel

Fiches actions



Thématique : Renforcer l'attractivité du territoire par les services aux familles

Fiche action N° 2 : Augmenter la capacité d'accueil des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

 **Date de démarrage : 2023**

Effets recherchés

Meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle
Accessibilité équitable du service d'accueil à toutes les familles

Contexte /Enjeux / objectifs poursuivis

Contexte :

- Des listes d'attentes avec un nombre d'enfants de plus en plus important sur les ALSH du territoire.
- Un manque de personnel d'animation pour encadrer les temps d'accueil.
- Période de réservations anxiogènes pour les familles, source de stress.
- Des locaux limités en fonction des périodes de l'année.

Enjeux :

- Répondre à la demande et aux besoins spécifiques des familles. (enfants en situation de handicap)
- Supprimer les listes d'attentes
- Recruter, former et fidéliser les animateurs et directeurs.
- Renforcer la coopération et la mutualisation entre les acteurs.

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

- Mutualiser les ressources matérielles et/ou humaines. (2024)
- Lancement de la réflexion d'une politique RH incitative. (2024)
- Maintien et développement d'un accueil multi sites pour augmenter les capacités d'accueil.
- Pérennisation des solutions de mobilités actuelles. (Minibus, transport...)
- Optimisation du calendrier des périodes d'ouverture de l'ALSH.
- Élaboration d'une « charte » de l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap

Partenaires concernés

Communes CDC, SDJES, PMI, CAF, MSA, associations, département de la Charente, Région Nouvelle-Aquitaine, Pôle Ressources Handicap (PRH), SESSAD, CMP

Modalités de financement

CDC, CAF, communes propriétaires, MSA

Période de réalisation

2024-2028



Éléments de mesure – Indicateurs

- Evolution des listes d'attentes
- Nombre de places déclarées sur TAM
- Nombre d'heures et d'enfants accueillis
- Stabilité des équipes d'animation et de direction
- Nombre et nature des mutualisations
- Satisfaction des familles



Thématique : Renforcer l'attractivité du territoire par les services aux familles
Fiche action N° 3 : Susciter de l'attractivité pour le recrutement

 **Date de démarrage : 2024**

Effets recherchés

Optimisation du fonctionnement des structures
Maintien de la qualité de l'offre éducative
Valorisation des métiers du « prendre soin »

Contexte /Enjeux / objectifs poursuivis

Contexte :

- Manque d'intérêt pour la filière de service à la personne (animation, assistant maternel, aide à domicile, CAP PE, etc...)
- Un manque de personnel, stagiaires ou diplômés, pour encadrer les temps d'accueil ou accompagner les personnes
- Manque de reconnaissance des métiers
- Contrats de travail précaires
- Plannings horaires instables
- Déplacements professionnels qui peuvent être nombreux

Enjeux :

- Répondre aux besoins des structures
- Participer à la professionnalisation de la filière de service à la personne
- Réduire le turn-over des équipes d'animation
- Renforcer la coopération entre les acteurs

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

- Renforcement du rôle des RPE dans la promotion du métier d'ass. mat
- Impulsion d'une politique RH incitative. (2024) : traitement, formation, évolution de carrière, Parcours Professionnel Intégré
- Valorisation des métiers en tension (forum des métiers, visite d'établissements, clip promotionnel...)
- Accompagner les jeunes vers le passage du BAFA par l'information sur les aides disponibles et la création d'une « bourse » BAFA afin de maintenir notre « vivier » de jeunes animateurs dans nos structures CDC
- Développement des lieux de stage
- Mise en place d'échanges de pratiques entre équipe
- Création d'un groupe de travail interprofessionnel
- Harmoniser les pratiques éducatives et postures professionnelles (équité) pour une offre périscolaire de qualité

 Partenaires concernés
Établissement d'enseignement (collèges, MFR), CDC, SDJES, PMI, CAF, MSA, associations, Département de la Charente, Région Nouvelle-Aquitaine, Pole Ressources Handicap (PRH), SESSAD, CMP, associations d'éducation populaire, Mission Locale, MDS, Lycées Professionnels, Espace Emploi du CiDil
 Modalités de financement
CDC, CAF, MSA, Pôle Emploi...
 Période de réalisation
2024-2028
 Éléments de mesure – Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions dédiées la valorisation des métiers du « care » - Nombre d'action de promotion du métier d'ass.mat mises en place par les RPE - Nombre de bénéficiaires de la bourse BAFA - Nombre de rencontre du groupe de travail interprofessionnel - Nombre de lieux de stage répertoriés et nombre de stagiaires accueillis - Stabilité des équipes d'animation et de direction - Valorisation des salaires des animateurs de la CDC - Nombre de PPI (Parcours Professionnel Intégré) - Etude locale des déterminants de la pénurie des professionnels et des freins au recrutement (profil des personnels manquants sur le territoire) - Nombre d'ETP manquant sur le territoire (cumul des besoins de chaque équipement)

Fiches actions



Thématique : Renforcer l'attractivité du territoire par les services aux familles
Fiche action N° 4 : Renforcer les liens pour une continuité éducative par bassin de vie.

 **Date de démarrage : 2023**

Effets recherchés

Renforcer la cohérence et la qualité éducative
Contribuer à la réussite éducative

Contexte /Enjeux / objectifs poursuivis

Contexte :

Compétences scolaires et périscolaires différentes sur le territoire.
Un Projet Éducatif de Territoire à l'échelle communautaire et un Plan Mercredi

Enjeux :

- Eviter de scinder les différents temps de l'enfant (scolaire, extrascolaire)
- Favoriser l'inclusion de l'ensemble des enfants
- Créer, maintenir et développer du lien entre les acteurs éducatifs
- Structurer un fonctionnement de territoire par bassin de vie
- Mobiliser les acteurs éducatifs qui ne sont pas sous compétences communautaires
- Rendre les parents acteurs dans les parcours éducatifs

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

- Créer des moments de collaboration entre les acteurs éducatifs du territoire pour identifier les problématiques rencontrées localement
- Organisation de temps d'échange de pratiques.
- Mettre en œuvre des projets communs. (« passerelle » entre structures)
- Accompagner les Communes sur le développement d'un temps périscolaire et méridien harmonisés à l'échelle communautaire (repas et encadrement par exemple)
- Sensibiliser les acteurs éducatifs aux Compétences Psycho-Sociales (CPS) : animateurs, enseignants, AESH, personnels des cantines...
- Déployer des programmes autour des Compétences Psycho-Sociales (CPS)
- Mobiliser les acteurs dans le bilan et l'élaboration du PEDT
- Utiliser les projets territoriaux transversaux (CLS, PEAC...)
- Mise en place d'événements festifs (temps conviviaux,...)
- Instaurer des « café/thé » pédagogiques avec les familles pour échanger sur des problématiques, des ressentis

Partenaires concernés

Education Nationale, CAF, MSA, SDJES, IREPS, PRH, Communes

 Modalités de financement
CDC, CAF, MSA
 Période de réalisation
2024-2028
 Éléments de mesure – Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres entre acteurs. Nombre d'acteurs présents sur les rencontres. - Nombre de professionnels sensibilisés aux CPS - Nombre de projets communs EN-ACM - Nombre de « café/thé » pédagogiques proposés et fréquentation associée. - Ressenti des parents sur leur implication dans les parcours éducatifs de leur(s) enfant(s)

Fiches actions



Thématique : Renforcer l'attractivité du territoire par les services aux familles
Fiche action N° 5 : Renforcer la qualité d'accueil de tous les enfants sur les structures communautaires.

 **Date de démarrage : 2024**

Effets recherchés

Respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant
Améliorer le vivre-ensemble

Contexte / Enjeux / objectifs poursuivis

Contexte :

Peu de prise de conscience institutionnelle et du grand public des difficultés de terrain dans l'accueil des enfants à besoins spécifiques.

Difficultés d'accueillir tous les enfants et de solliciter les équipes sur des missions spécifiques et dans le temps.

Enjeux :

- Permettre aux équipes de monter en compétences en fonction de leur intérêt.
- Lier les besoins du public accueilli aux intérêts des équipes éducatives.
- Répondre aux besoins des familles.
- Conscientiser les élus et le grand public sur l'importance de la qualité dans les différents accueils

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

- Élaboration et mise en œuvre des projets communs. (« passerelle » entre structures)
- Organisation de temps d'échanges de pratiques.
- Déploiement des programmes autour des Compétences Psycho-Sociales (CPS) via la mise en place d'un parcours de développement.
- Sensibilisation, formation et accompagnement des acteurs éducatifs communautaires en fonction de leurs intérêts.
- Sensibilisation des élus lors de temps d'échanges pédagogiques à thématiques ciblées.
- Accentuation du recours aux AESH dans les ALSH (cohérence des temps de l'enfant)
- Élaboration d'une « charte » de l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap.

Partenaires concernés

Education Nationale, CAF, MSA, SDJES, IREPS, associations

Modalités de financement

CDC, CAF, MSA



Période de réalisation

2024-2028



Éléments de mesure – Indicateurs

- Nombre de rencontres entre acteurs. Nombre d'acteurs présents sur les rencontres.
- Nombre d'acteurs impliqué dans les programmes (enfants, adultes...)
- Nombre de personnes formées.
- Nombre de projets communs.
- Nombre de « café/thé » proposé et fréquentation associée.
- Perception des élus et du grand public sur la qualité des accueils



Thématique : Renforcer l'attractivité du territoire par les services aux familles
Fiche action N° 6 : Enrichir l'offre de soutien à la parentalité

 **Date de démarrage : 2024**

Effets recherchés

Accompagner les parents dans leur rôle de premiers éducateurs

Contexte /Enjeux / objectifs poursuivis

Contexte :

Des structures variées œuvrant dans le champ élargi de la parentalité (école, multi-accueil, alsh, RPE, LAEP, associations)

Une coordination du REAAP identifiée mais pas encore optimum

Un CLAS à l'école de Chazelles

Un CLAS aux collèges de La Rochefoucauld (Jean Rostand et Anne-Marie Martel)

Enjeux :

- Améliorer les relations parents-enfants et parents-professionnels
- Impliquer les parents dans la scolarité de leurs enfants et dans les différentes actions

Objectifs :

- Adapter l'offre aux besoins
- Améliorer le maillage territorial
- Coordonner les actions et initiatives locales
- Créer et maintenir le lien avec les nouvelles familles du territoire
- Favoriser l'acquisition des compétences parentales

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

- Développement de l'action du LAEP au secteur rupificaldien
- Plus de diversité dans l'offre proposée (thèmes, publics et format) d'actions de parentalité
- Pérennisation d'un temps fort autour de la parentalité (semaine dédiée / festival...)
- Partenariat auprès de Famili Bulles, UDAF pour décentraliser leurs actions (conférence parentalité, ateliers thématiques spécifiques...)
- Sollicitation des associations pour mener des actions (sortie/animation parents-enfants)
- Travail en partenariat avec les établissements scolaires (écoles, collèges, MFR)
- Déploiement d'un « Promeneur du net parentalité »
- Valorisation du dispositif CLAS auprès des enseignants et des parents.
- Promotion des Compétences Psycho-Sociales (CPS) auprès des parents
- Réflexion quant au devenir du REAAP- valorisation du réseau à mener
- Instauration de « café/thé » pédagogiques avec les familles pour échanger sur des problématiques, des ressentis

 Partenaires concernés
Education Nationale, CAF, MSA, UDAF, IREPS, MJC LR, Ah Toupie, ARS, UDAF, PMI
 Modalités de financement
CDC, CAF, MSA, ARS, appel à projet
 Période de réalisation
2024-2028
 Éléments de mesure – Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation du LAEP et nature des demandes - Evolution du nombre d'heures d'ouverture du LAEP - Nombre d'ateliers/actions proposés – nombre de participants à chaque atelier/action - Nombre et type d'initiatives locales favorisant l'implication des parents - Nombre de rencontre entre parents et acteurs de la parentalité (institution, association...) - Nombre de réunions consacrées au REAAP / nombre de participants à chaque réunion



Thématique : Renforcer l'attractivité du territoire par les services aux familles
Fiche action N° 7 : Faire de notre territoire un territoire soucieux de son environnement

 **Date de démarrage : 2024**

 **Effets recherchés**

Participer à la limitation du réchauffement climatique
 Provoquer un réveil écologique collectif

 **Contexte /Enjeux / objectifs poursuivis**

Contexte :

Incertitudes autour des questions écologiques et climatiques (rapport GIEC)
 Dégradations de l'environnement : qualité des sols, de l'eau, diminution de la biodiversité
 Un territoire possédant un patrimoine naturel à préserver
 Des bâtiments à construire et à réhabiliter (future crèche, alsh, Epardeau, écoles...)
 Des normes de construction de plus en plus contraignantes (RT 2020)
 Des financements associés à des exigences environnementales

Enjeux :

- Sensibiliser la population aux enjeux environnementaux
- Vivre et vieillir en bonne santé dans un environnement sain.
- Intégrer l'écologie dans les pratiques professionnelles

Objectifs :

- Développer des actions de promotion du développement durable et de santé publique (alimentation et nutrition)
- Promouvoir les enjeux de santé environnementale
- Impulser des initiatives autour de la participation citoyenne et de la transition écologique et solidaire
- Soutenir et valoriser les projets ayant une dimension environnementale : préservation de l'environnement, sensibilisation et apprentissage de l'écocitoyenneté, achats et aménagements éco-responsables et végétalisés...

 **Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre**

- Actions de prévention en santé environnementale en lien avec le CLS (1 000 premiers jours, radon...)
- Une alimentation équilibrée et de saison pour tous à travers la cuisine centrale communautaire
- Échanges de pratiques entre cuisiniers
- Réflexion sur l'harmonisation des repas/ services restaurations scolaires à l'échelle communautaire
- Intégration d'actions du dispositif « Petites Villes de Demain »
- Intégration de la dimension environnementale dans tous les projets pédagogiques et de

fonctionnement des structures communautaires

- Projets divers menés par les structures d'accueil communautaires
- Projets divers par les acteurs du territoire (écoles, assos, collèges, etc.) : semaine verte, jardins partagés, ateliers autour du développement durable...
- Construction du projet Nature de l'Epardeau
- Projets portés par les EVS (Ateliers cuisine, recyclerie, trocs de plantes, réparation, gratifieria ...)
- Projets du pôle développement durable de la CDC (conseiller en énergie partagée, territoire engagée nature, PCAET)
- Réhabilitation et construction des bâtiments selon les normes environnementales en vigueur
- Travail sur la labellisation « villes actives du Programme National Nutrition Santé »



Partenaires concernés

Education Nationale, CAF, MSA, SDJES, IREPS, associations, CALITOM, ARS



Modalités de financement

CDC, CAF, MSA, ARS, appel à projet



Période de réalisation

2024-2028



Éléments de mesure – Indicateurs

- Evolution de la consommation énergétique des bâtiments communautaires.
- Nombre de projets menés en lien avec l'environnement et la santé environnementale
- Nombre de partenaires associés aux différents projets
- Nombre de participants aux différents ateliers / manifestations
- Nombre et participants autour d'échanges de pratiques entre cuisiniers
- Avancée du projet Nature de l'Epardeau
- Labellisation « villes actives du PNNS »
- Importance de la dimension écologique dans les projets



Thématique : Accompagner les jeunes (12/25 ans) dans leur parcours de vie
Fiche action N° 8 : Accompagner les jeunes de 15-25 ans vers l'information et l'orientation

 **Date de démarrage : 2024**

 **Effets recherchés**

Lutter contre le décrochage scolaire
Renforcer le pouvoir d'agir
Encourager l'ouverture culturelle et intellectuelle
Rendre les jeunes autonomes

 **Contexte /Enjeux / objectifs poursuivis**

Contexte :

- 3 collèges, 1 MFR, pas de lycée sur le territoire.
- Des associations sportives et culturelles qui captent une partie de ce public
- Des invisibles
- Un taux élevé de non-poursuite des études post-bac
- Des lieux informels de rencontre entre jeunes
- 1 MJC
- 1 PEdT
- Utilisation des réseaux sociaux problématique : fakenews, campagnes de désinformation

Enjeux :

- Permettre l'accès aux droits et aux services
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle
- Faciliter l'accès, la circulation et le partage d'une information juste et vérifiée
- Donner la possibilité à chaque jeune de s'appuyer sur une personne ressource
- Repérer les invisibles

Objectifs :

- Créer et maintenir des relations de confiance avec les jeunes
- Améliorer la qualité de l'offre jeunesse

 **Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre**

- Création d'un réseau des acteurs locaux jeunesse : prof, éduc sportifs, animateurs, etc. (cf PEdT)
- Création et/ou soutien de lieu ressources (BIJ/PIJ, Mission Locale)
- Identification de personnes ressources : Promeneur du Net, Animateur PS Jeunes, Conseiller numérique France Services (CnFS)
- Promotion des sources d'informations spécifiques (Boussole des jeunes, Réseau Information Jeunesse, Soliguide...)
- Valorisation des métiers en tension (forum des métiers, visite d'établissements, clip promotionnel...)

- Accompagner les jeunes vers le passage du BAFA (Conseils sur les aides possibles) / Création d'une « bourse BAFA » afin de maintenir notre « vivier » de jeunes animateurs au sein des structures CDC
- Développement des lieux de stage
- Travail sur des actions passerelles collège/lycée, lycée/études
- Actions de prévention & éducation à la santé (harcèlements, addictions, éducation sexuelle, etc.) et aux médias (fakenews, théorie du complot, etc.)
- Organisation d'ateliers numériques spécifiques



Partenaires concernés

Education Nationale, CAF, MSA, UDAF, MJC LR, SDJES, Associations sportives, Mission locale



Modalités de financement

CDC, CAF, MSA, ARS, appel à projet



Période de réalisation

2024-2028



Éléments de mesure – Indicateurs

- Nombre d'actions spécifiques « jeunesse » 2024/2028
- Nombre de jeunes présents aux actions proposées
- PS jeunes, PDN et BIJ en place sur le territoire
- Evolution du taux de décrochage scolaire après le collège
- Evolution du nombre et de soutiens au BAFA

Fiches actions



Thématique : Accompagner les jeunes (12/25 ans) dans leur parcours de vie
Fiche action N° 9 : Développer l'engagement citoyen des jeunes

 **Date de démarrage : 2024**



Effets recherchés

Renforcer le pouvoir d'agir
Encourager l'ouverture culturelle et intellectuelle
Rendre les jeunes autonomes
Développer l'esprit critique



Contexte /Enjeux / objectifs poursuivis

Contexte :

Contexte national de forte abstention électorale chez les 18-25 ans
Les jeunes ne se sentent pas écoutés et/ou considérés
Peu voire pas de projet/événement dédiés

Enjeux :

- Permettre aux jeunes de s'investir et de s'épanouir dans la vie locale
- Promouvoir les valeurs de l'engagement (associatif, politique, social)
- Renforcer les solidarités de proximité et l'intergénérationnel

Objectifs :

- Encourager les initiatives citoyennes et solidaires des jeunes
- Adapter l'offre culturelle et de loisirs pour les jeunes
- Développer la présence des jeunes dans des instances décisionnelles
- Développer les compétences psychosociales (CPS)



Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

- Poursuite du déploiement et de l'accompagnement des projets portés par des jeunes (MJC, PS Jeunes, Point Jeunes, Junior association)
- Création d'événements par et pour les jeunes en s'appuyant sur les acteurs locaux (établissements d'enseignement, associations, services publics)
- Constitution d'une instance composée de jeunes à l'échelle communautaire
- Déploiement d'un programme de CPS : programme Unplugged sur La Rochefoucauld et Montbron
- Accueil des partenaires « Ados » comme la « maison des ados »
- Soutien et développement des PAEJ



Partenaires concernés

CDC, CAF, MSA, appel à projet, AMI, mission locale

 Modalités de financement
CDC, CAF, MSA, ARS, SDJES
 Période de réalisation
2024-2028
 Éléments de mesure – Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et nature des projets et initiatives développées par et pour les jeunes sur le territoire - Nombre de jeunes présents à ces événements - Nombre de jeunes participant à l'instance dédiée – nombre de réunions de l'instance - Nombre de projets participatifs - Nombre de jeunes participants aux programmes de CPS - Accessibilité des PAEJ - Sentiment implication des jeunes dans les projets

Fiches actions



Thématique : Imaginer un territoire solidaire
Fiche action N° 10 : Favoriser la participation des habitants à l'animation de la vie sociale pour le développement du territoire

 **Date de démarrage : 2024**

Effets recherchés

Améliorer la vie en société et le bien vivre ensemble
Favoriser le développement de l'autonomie et l'émancipation des habitants

Contexte /Enjeux / objectifs poursuivis

Contexte :

- Les associations sont indispensables à la vie démocratique, culturelle, sportive, sociale et de loisirs d'un territoire
- Engagement croissant des -35 ans et repli continu des + de 65 ans (25 % de bénévoles dans chaque tranche d'âge)
- Colonne vertébrale (bénévoles qui participent 1 fois /semaine au minimum) des associations en danger : 9% en 2023, 10 % en 2019
- Fracture associative toujours aussi marquée : moins de 20 % de bénévoles en association parmi les moins diplômés, près de 30 % parmi les + diplômés
- Changement dans les pratiques et formes de bénévolat qui peut mettre en danger la pérennité de certaines associations et donc de certains services.
- Moins de temps disponible pour s'engager sur le long terme dans des actions de bénévolat mais davantage d'engagements sur une disponibilité courte et définie
- Frilosité à prendre des responsabilités associatives

Enjeux :

- Créer ou contribuer à une dynamique au service d'un projet de territoire
- Repérer et fédérer les acteurs (habitant, élus, bénévoles, professionnels)
- Soutenir l'action associative

Objectifs :

- Faire émerger de nouveaux projets
- Valoriser les acteurs associatifs locaux
- « Recruter » de nouveaux bénévoles

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

- Mise en œuvre d'animations de proximité : aller vers, hors les murs...
- Accompagnement des EVS dans le recueil de l'expression des besoins de la population et dans la réalisation de projets/actions pour y répondre (gratifieria, jardins partagés, lieux ressources / de rencontres...)

- Poursuite du déploiement et de l'accompagnement des projets portés par des jeunes (MJC, PS Jeunes, Point Jeunes, Junior association)
- Labellisation Guid'Asso
- Création d'une banque de bénévoles (jeveuxaider.gouv.fr)
- Fête du bénévolat (journée mondiale du bénévolat le 5/12)
- Forum des associations à l'échelle de la CDC à initier



Partenaires concernés

SDJES, CAF, MSA, associations, collectivités



Modalités de financement

CDC, CAF, MSA, SDJES



Période de réalisation

2024-2028



Éléments de mesure – Indicateurs

- Évolution du nombre d'associations
- Évolution du nombre d'adhérents par associations
- Nombre de projets d'habitants soutenus
- Nombre d'animation « Hors les murs »
- Labellisation Guid'Asso effective
- Fête du bénévolat effective
- Retours des associations sur leurs besoins et pratiques sur le bénévolat



Thématique : Imaginer un territoire solidaire
Fiche action N° 11 : Construire une politique sociale cohérente et partagée

Date de démarrage : 2024

Effets recherchés

Doter la collectivité d'une politique sociale

Contexte /Enjeux / objectifs poursuivis

Contexte :

Des contrats, conventions et dispositifs multiples (CTG, CLS, CRTE) abordant chacun la question sociale.
 Des acteurs locaux institutionnels et associatifs travaillant chacun dans le cadre de leurs « prérogatives ».
 Une compétence communautaire « action sociale » qui englobe tous les axes de la CTG précédente.
 Des CCAS dans les communes de plus de 1500 habitants
 Un territoire rural hétérogène dans ses caractéristiques sociaux-démographiques.

Enjeux :

- Faire découvrir et faire connaître les acteurs et enjeux de l'action sociale
- Poser les bases de l'action sociale communautaire
- Conscientiser les élus sur leur rôle et leur capacité d'action en matière d'action sociale

Objectifs :

- Conduire une réflexion partagée sur les différents secteurs de l'action sociale
- Clarifier les rôles et missions des acteurs
- Redéfinir la compétence Action Sociale de la CDC

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

- Séminaire / temps de rencontre / déplacements autour de la thématique
- Intervention d'experts
- Rencontre avec des acteurs spécifiques, des élus d'autres collectivités
- Mise en œuvre d'une méthode d'élaboration d'une politique sociale basée sur la participation des élus et leurs collaborations

Partenaires concernés

Les différents acteurs de l'action sociale (Département, associations, CCAS/CIAS, chercheurs)

Modalités de financement

Cdc



Période de réalisation

2024-2026 avant la fin du mandat



Éléments de mesure – Indicateurs

- Type de méthode participative employée
- Nombre de rencontres organisées avec des acteurs/élus/intervenant
- Nombre d'acteurs/élus/intervenants différents lors de ces rencontres
- Compétence Action Sociale modifiée et rédigée / Statuts de la CdC modifiés
- Moyens alloués (financier, humain, matériel) à la politique sociale



Thématique : Imaginer un territoire solidaire	
Fiche action N° 12 : Encourager au développement du « aller vers »	
🕒 <u>Date de démarrage</u> : 2024	
	Effets recherchés
<p>Lutter contre les inégalités sociales et territoriales Tendre vers l'équité territoriale Créer et recréer du lien social</p>	
	Contexte /Enjeux / objectifs poursuivis
<p><u>Contexte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolement des publics spécifiques - Manque de solutions de mobilité - Difficultés d'accès aux services pour une partie de la population - Sentiment d'être « mis à l'écart » <p><u>Enjeux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre le non-recours aux droits - Adapter les services aux publics spécifiques - Lutter contre les situations de détresse sociale - Créer ou contribuer à une dynamique partenariale au service d'un projet de territoire <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre les services plus accessibles à la population - Intégrer systématiquement la dimension de l' « aller vers » dans la mise en œuvre des services aux publics 	
	Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des services communautaires itinérants ou de permanences dans des communes ou structures : CnFS, France Services, ALSH, LAEP... - Déploiement de France Services sur le sud du territoire - Mise en place des dispositifs « Promeneur du Net » - Travail à une mutualisation de l'offre itinérante avec les acteurs concernés (santé, social, numérique) - Développement d'actions « hors les murs » au plus près des publics (animations, informations, formations) - Réflexion sur l'achat ou la mutualisation d'un bus communautaire dédié à l'itinérance des services ou de permanences 	
	Partenaires concernés
Associations et collectivités locales, acteurs locaux du social et de la santé, CAF, MSA	

 Modalités de financement
Subvention par l'État des structures France Services et du Conseiller Numérique, financements propres aux collectivités, Département (soutien aux SAVS)
 Période de réalisation
2024-2028
 Éléments de mesure – Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de démarches/d'actions (services itinérants, animations de proximité, etc.) d'aller-vers développées sur le territoire - Nombre de services itinérants ou de permanences extérieures communautaires - Fréquentation des services itinérants et nature des demandes - Nombre et profil des partenaires impliqués – satisfaction des acteurs et des bénéficiaires (bilans, questionnaire...) - Nombre de jeunes touchés/concernés par les « Promeneurs du Net » jeunes et parentalité - Nombre d'actions dématérialisées proposées aux jeunes du territoire - Evolution des inégalités territoriales : équité dans l'accès aux services



 **Date de démarrage : 2024**

Effets recherchés

Amélioration des conditions de vie des habitants

Contexte / Enjeux / objectifs poursuivis

Contexte :

- Inégalités sociales territoriales
- Inflation
- Augmentation des démarches administratives numériques
- Isolement de certaines parties du territoire (pas de solution de mobilités)
- Augmentation du nombre d'enfants à besoins spécifiques
- Isolement de certains publics

Enjeux :

- Lutter contre les situations de détresse sociale
- Lutter contre le non-recours aux droits
- Adapter les services aux publics spécifiques
- Réduire la fracture numérique

Objectifs :

- Rendre davantage les services accessibles
- Encourager et soutenir les démarches d'aller vers
- Faciliter et développer les partenariats entre structures/services/collectivités/associations

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

- Développement des permanences numériques dans des communes « périphériques » du territoire
- Intervention du Conseiller numérique France Services (CnFS) auprès de différents publics et différentes structures
- Diffusion plus large des Pass Numériques
- Augmentation du temps de permanence EFS à Montbron
- Développement des permanences d'acteurs extérieurs à l'EFS
- Promotion des sources d'informations spécifiques (Boussole des jeunes, Réseau Information Jeunesse, Soliguide...)
- Promotion et diffusion de la démarche PASIP (Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité)
- Association systématique des différents acteurs à l'élaboration de projet individualisé/équipe éducative
- Élaboration d'une « charte » de l'accueil des enfants et des jeunes en situation d'handicap.
- Accentuation du recours aux AESH dans les ALSH (cohérence des temps de l'enfant)

- Organisation de rencontres entre acteurs pour favoriser le partage des informations entre professionnels
- Réflexion sur des solutions de mobilité pour des publics spécifiques et/ou isolés

Partenaires concernés

Département (MDPH, PRH, DIESS, MDS), CAF, associations locales (Mission Locale, Réagir Ensemble, Ah Toupie, CIDIL), CCAS, SDJES

Modalités de financement

Subvention par l'État des structures France Services et du Conseiller Numérique, financements propres aux collectivités (CdC, Département)

Période de réalisation

2024-2028

Éléments de mesure – Indicateurs

- nombre de personnes accueillies dans les structures d'accès aux services publics
- nombre d'interventions du CnFS dans les structures extérieures
- nombre de demandes France Services
- nombre de permanences accueillies à l'EFS
- nombre de nouvelles permanences à l'EFS
- nombre de Pass numériques diffusés / utilisés
- nombre de rencontres entre acteurs
- nombres d'heures mutualisées par les AESH
- nombre de structures PASIP



 **Date de démarrage : 2024**

Effets recherchés

Améliorer les conditions de vie des habitants
Créer des liens entre habitant

Contexte /Enjeux / objectifs poursuivis

Contexte :

- La CdC n'est pas compétente en matière de mobilité
- Des études et financements possibles dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain (PVD) qui concerne Montbron et La Rochefoucauld.
- Des communes possèdent leurs propres bus solidaire ou dédié aux scolaires
- Des dispositifs de mobilité solidaire portés par différents opérateurs (Département, CCAS, associations, Pôle Emploi)
- Deux lignes de bus dirigées vers Angoulême traversent le territoire pendant la période scolaire
- Une voie ferrée fermée depuis 2018
- Des solutions privées (atchoum, zouzoucar, rézo pouce, mobicoop, ...) non développées sur le territoire

Enjeux :

- Garantir l'accès aux services et la mobilité pour tous
- Lutter contre l'isolement

Objectifs :

- Maintenir et améliorer l'accessibilité aux services
- Se doter d'une stratégie de mobilité adaptée aux enjeux intercommunaux et environnementaux
- Accorder une place aux mobilités douces

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

- Élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié à l'échelle territoriale : analyse des flux routiers, étude de mobilité, solutions possibles (pistes cyclables, transport à la demande, ...), équipements nécessaires - 2024
- Pérennisation des solutions de mobilités actuelles (minibus, transport...) dédiés aux accueils de loisirs communautaires
- Travail sur la mutualisation des ressources matérielles et/ou humaines du territoire (2024)
- Mise en place d'une signalétique adaptée (temps de trajet à pied/vélo)
- Diffusion d'une communication adaptée sur le partage de la route
- Création de voies partagées en centre-ville

- Opérations de piétonisation en centre-ville (secteur et créneau définis)
- Rencontre avec des opérateurs privés pour des solutions inclusives et solidaires
- Réflexion sur des incitations financières à la mobilité douce

Partenaires concernés

Région, Département, CCAS, associations, communes

Modalités de financement

PVD, Région via le Contrat Opérationnel de Mobilité

Période de réalisation

2024-2028

Éléments de mesure – Indicateurs

- Réalisation du Plan de Mobilité Simplifié
- Réalisation effective des actions : voies partagée, piétonisation, signalétique, plan de com
- Evolution du nombre de navettes dédiées aux ALSH
- Nombre et nature des mutualisations
- Montant des aides à la mobilité accordées
- Satisfaction des usagers de la mobilité douce



Thématique : Imaginer un territoire solidaire
Fiche action N° 15 : Rendre lisibles, visibles et accessibles les ressources existantes

 **Date de démarrage : 2024**

Effets recherchés

Rendre le territoire attractif

Contexte /Enjeux / objectifs poursuivis

Contexte :

- Des moyens récents alloués à la communication communautaire : un chargé de communication à temps plein, une stratégie de communication, des outils dédiés (site internet, réseaux sociaux, magazine)
- Peu d'outils communs locaux : chaque acteur local se dote d'outils propres ce qui entraîne une multiplication des supports et donc une faible lisibilité
- Des services communautaires éclatés (3 bâtiments à Montbron, 2 à La Rochefoucauld) qui ne facilite pas la communication interne

Enjeux :

- Valoriser l'action publique et associative
- Avoir des habitants informés de l'ensemble des services proposés

Objectifs :

Penser la communication à l'échelle des communes et de la CDC pour rendre visible l'information et la diffuser au plus près des habitants :

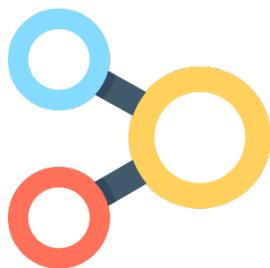
- Développer des outils et supports de communication adaptés
- Limiter la multiplication des supports
- Améliorer l'information et l'orientation des parents
- Améliorer la communication interne

Description de l'action - Conditions et modalités de mise en œuvre

- Rédaction et diffusion d'un guide de la rentrée à destination des parents
- Édition d'un guide d'accueil des nouveaux habitants
- Promotion des sources d'informations spécifiques (Boussole des jeunes, Réseau Information Jeunesse, Soliguide...)
- Réflexion sur des outils mutualisés par domaine et/ou par événement : social, santé, EVS, semaine de la parentalité, etc...
- Réflexion sur des outils partagés techniciens/élus
- Construction d'un siège communautaire regroupant la plupart des services afin d'avoir une communication informelle optimum.

 Partenaires concernés
Associations et structures locales, communes
 Modalités de financement
Fonds propres CdC, subventions dédiées (siège communautaire)
 Période de réalisation
2024-2028
 Éléments de mesure – Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du guide de la rentrée et du guide d'accueil des nouveaux habitants - Satisfaction des parents - Satisfaction des partenaires sur l'évolution d'utilisation des sources d'informations spécifiques - Satisfaction des techniciens et élus sur la communication interne (lisibilité améliorée / réalisation de projets transversaux) - Réalisation du nouveau siège communautaire

Convention territoriale globale



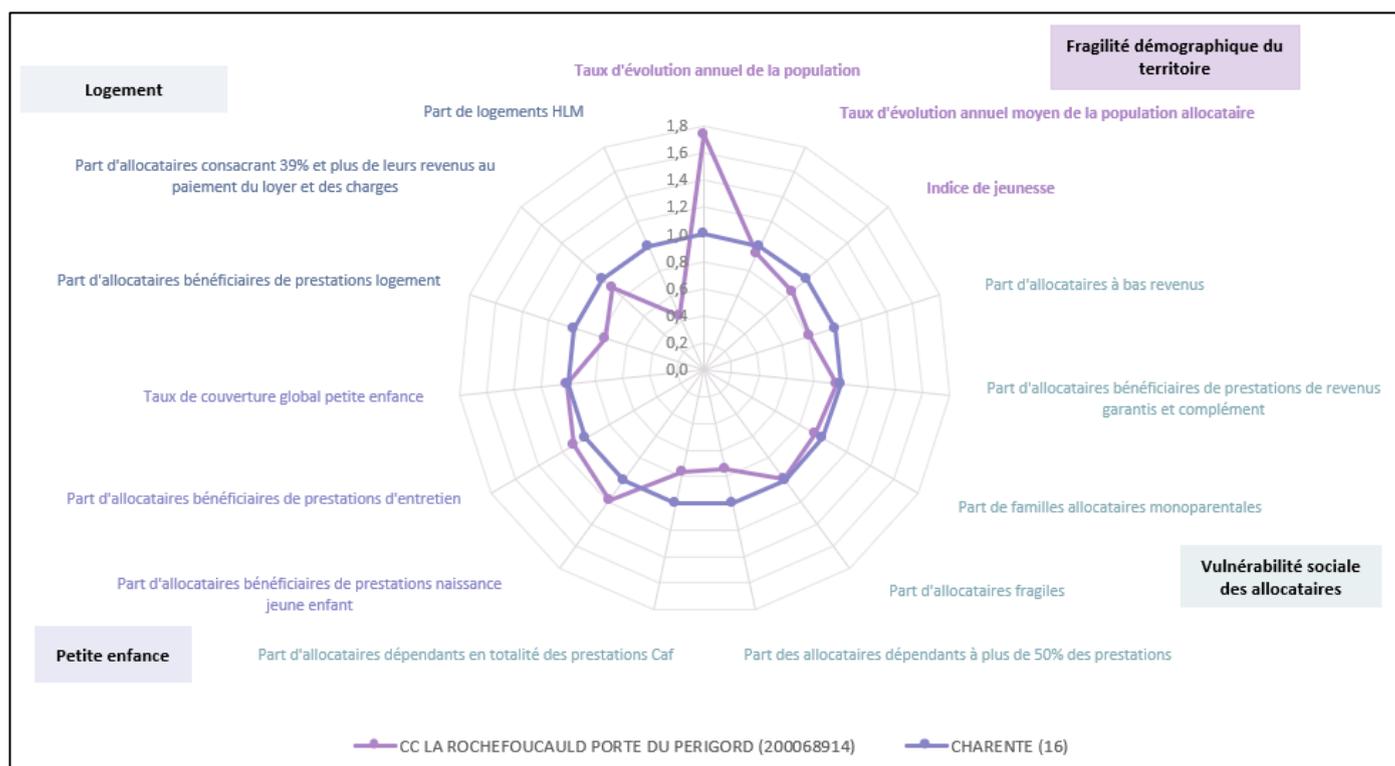
Annexes

Annexe 1 Diagramme de vulnérabilité	p. 83
Annexe 2 Les conventions financières	p. 85
Annexe 3 Fiches d'identité	p. 86
Annexe 4 Indicateurs d'évaluation	p. 87



Diagramme de vulnérabilité

Le diagramme ci-dessous a pour objectif de mettre en évidence les différents indicateurs caractéristiques de la CdC de La Rochefoucauld-Porte du Périgord par rapport à l'ensemble des Epci charentais. Cela afin d'identifier les enjeux prioritaires pour le territoire.



La CC de la Rochefoucauld-Porte du Périgord se caractérise par une population qui diminue légèrement plus vite que celle de la Charente : -0,12 % en cinq ans contre -0,07 % en cinq ans.

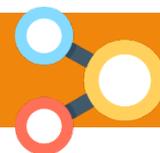
C'est un territoire âgé avec une population plus vieillissante par rapport à l'ensemble du département : un habitant sur cinq a moins de 20 ans (contre 21 %) et plus d'un tiers des habitants ont plus de 60 ans (contre 32 %).

La vulnérabilité sociale y est légèrement moins marquée qu'en Charente. En effet, par rapport au département, il y a moins d'allocataires qui vivent sous le seuil des bas revenus (30 % contre 38 %) et d'allocataires bénéficiaires de prestations de revenus garantis et complément (57 % contre 58 %)

Les allocataires dépendants à plus de 50 % des prestations (20 % contre 27 %) et ceux dépendants en totalité des prestations Caf, y sont également proportionnellement moins nombreux (12 % contre 16 %).

Compte tenu du profil plus familial du territoire, les allocataires ont bénéficié de plus de prestations d'entretien (43 % contre 39 %) et de Paje (14 % contre 12 %) que sur le département. A l'inverse, les prestations logement sont moins importantes (32 % contre 42 %).

Avec une couverture de 67 % par les modes d'accueil des moins de 3 ans en 2020, la capacité théorique d'accueil de La Rochefoucauld-Porte du Périgord est comparable à celui de la Charente.



Liste des conventions financières

TYPE DE CONVENTION	GESTIONNAIRE
<p>Prestation Service Ordinaire <i>Ouverture de droits suite avis Caf & autorisation d'ouverture DDCSPP pour les accueils de loisirs</i> → Procédure agrément pour les services RPE & LAEP</p> <p>Convention d'objectif et de financement pluriannuelle</p>	<p>Cdc La Rochefoucauld Porte du Périgord</p> <ul style="list-style-type: none"> • ALSH Extra Multi-Sites 2022-2024 • ALSH Périscolaire Multi-Sites 2022-2024 • RPE Montbron 2023-2024 • Relais Petite Enfance Itinérant La Rochefoucauld 2023-2024 • LAEP Cabrioles 2023-2024 <p>Scouts et Guides de France</p> <ul style="list-style-type: none"> • ALSH Extrascolaire 2022-2025
<p>Prestation Service Unique <i>- Ouverture de droits suite avis Caf & agrément PMI</i> > Convention d'objectif et de financement pluriannuelle 4 ans</p>	<p>Cdc La Rochefoucauld Porte du Périgord</p> <ul style="list-style-type: none"> • Multi-Accueil 2021-2024 • Petite crèche de Montbron 2021-2024
<p>Espace de Vie Sociale <i>Procédure agrément</i> > Convention pluriannuelle Animation Locale</p>	<p>Association AH TOUPIE 2023-2024</p> <p>MJC LA ROCHEFOUCAULD 2023-2024</p>
<p>Contrat Local Accompagnement Scolarité 2023/2024 <i>Appel à projet annuel</i></p>	<p>Association AH TOUPIE</p> <p>MJC LA ROCHEFOUCAULD</p>
<p>Réseau Écoute Aide Appui Parentalité 2018 <i>Appel à projet annuel</i> > Convention d'objectif et de financement Annuelle</p>	<p>Association AH TOUPIE</p>
<p>PS Jeunes</p>	<p>Cdc La Rochefoucauld Porte du Périgord Préfiguration PS JEUNES 2023-2024</p>



Fiches d'identité



Pour consulter le document intégral 🖱️ flashez le QR code ci-dessous





Indicateurs d'évaluation

Le suivi des indicateurs socio-démographiques se fera à l'aide des indicateurs fournis annuellement par le Pôle Régional d'Observation socio-économique de Nouvelle-Aquitaine (PROSE) des Caf.

Liste des indicateurs propres à chaque Fiche action :

Fiche 1 : Favoriser et encourager la création de nouvelles places d'accueil pour les 0-3 ans

SOCIODEMO - Nombre d'assistants maternels en activité

SOCIODEMO - Nombre d'enfants de moins de 3 ans et de moins de 6 ans gardés par un assistant maternel

SOCIODEMO - Part de parents ayant recours à un assistant maternel

SOCIODEMO - Taux d'évolution de la part d'enfants de moins de 3 ans ayant recours à un assistant maternel

SOCIODEMO - Part des assistants maternels de plus de 60 ans en activité parmi l'ensemble des assistants maternels en activité

SOCIODEMO - Taux de renouvellement des assistants maternels sur le territoire (nombre de nouveaux assistants maternels/nombre total d'assistants maternels implantés sur le territoire)

RESULTAT - Quantification de la sous-activité des assistants maternels : nombre d'assistants maternels agréés dont la capacité d'accueil n'est pas complète

RESULTAT - Taux d'évolution du nombre d'heures de travail des assistants maternels

REALISATION - Nombre d'ETP animation RPE par assistant maternel en activité

REALISATION - Nombre et nature des actions de promotion de l'accueil individuel

REALISATION - Nombre de personnes accompagnées vers le métier d'ass.mat (accompagnements RPE)

REALISATION - Nombre de partenariats et types d'initiatives conduites pour favoriser l'emploi des assistants maternels

REALISATION - Nombre et thématiques de formations continues par les assistants maternels du territoire

REALISATION - Type d'accompagnements conduits par les RPE auprès des parents (information, accompagnement, ateliers, etc.) afin de faciliter l'exercice d'employeur

REALISATION - Nombre de sessions d'analyse de la pratique conduites dans les RPE

REALISATION - Nombre de créations de Maisons d'Assistants Maternels (MAM)

RESULTAT - Taux d'évolution du nombre de places en EAJE (PSU) sur le territoire

RESULTAT - Taux d'évolution du nombre de places en EAJE (PAJE) sur le territoire

RESULTAT - Taux d'occupation des EAJE

RESULTAT - Evolution de la demande en EAJE

IMPACT - Satisfaction des parents vis-à-vis de l'information sur les différents modes d'accueil existants

Fiche action 2 : Augmenter la capacité d'accueil des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

RESULTAT - Evolution des listes d'attentes

RESULTAT - Nombre de places déclarées sur TAM

RESULTAT - Nombre d'heures et d'enfants accueillis

RESULTAT - Stabilité des équipes d'animation et de direction

RESULTAT - Nombre et nature des mutualisations

RESULTAT - Réalisation d'une « charte » de l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap
REALISATION - Nombre d'équipements bénéficiaires du bonus handicap et montant total des bonus handicap versés sur le territoire
RESULTAT - Nombre et type de professionnels ayant sollicité ou participé à une action de sensibilisation/formation développée par un Pôle Ressources Handicap
IMPACT - Satisfaction des familles vis-à-vis des ALSH

Fiche 3 : Susciter de l'attractivité pour le recrutement

REALISATION - Nombre d'actions dédiées à la valorisation des métiers du « care »
REALISATION- Nombre d'actions de promotion du métier d'assistant maternel mises en place par les RPE
REALISATION - Nombre de rencontres du groupe de travail interprofessionnel
REALISATION - Nombre de lieux de stage répertoriés et nombre de stagiaires accueillis
RESULTAT - Nombre de bénéficiaires de la bourse BAFA
RESULTAT - Valorisation des salaires des animateurs de la CDC
RESULTAT - Nombre de PPI (Parcours Professionnel Intégré)
REALISATION - Etude locale des déterminants de la pénurie des professionnels et des freins au recrutement (profil des personnels manquants sur le territoire)
RESULTAT - Nombre d'ETP manquant sur le territoire (cumul des besoins de chaque équipement)
IMPACT - Estimation du nombre d'heures d'accueil non-proposées aux familles du fait de la pénurie de personnels

Fiche action 4 : Renforcer les liens pour une continuité éducative par bassin de vie

Fiche action 5 : Renforcer la qualité d'accueil de tous les enfants sur les structures communautaires

RESULTAT - Nombre de rencontres entre acteurs. Nombre d'acteurs présents sur les rencontres.
Evolution des relations partenariales
RESULTAT - Nombre de professionnels formés à l'accueil des enfants à besoins spécifiques
RESULTAT - Nombre d'acteurs impliqués dans les programmes CPS (enfants, adultes...)
REALISATION - Nombre de projets communs (« passerelles » entre structures) ACM- Education Nationale au service de la co-éducation
RESULTAT - Nombre de « café/thé » pédagogiques proposés et fréquentation associée
IMPACT - Ressenti des parents sur leur implication dans les parcours éducatifs de leur(s) enfant(s)
IMPACT - Perception des élus et du grand public sur la qualité des accueils

Fiche action 6 : Enrichir l'offre de soutien à la parentalité

RESULTAT - Fréquentation du LAEP et nature des demandes
RESULTAT - Evolution du nombre d'heures d'ouverture du LAEP
REALISATION - Nombre d'actions conduites en direction des jeunes parents et/ou primo-parents
RESULTAT - Nombre d'ateliers/actions proposés – nombre de participants à chaque atelier/action
REALISATION - Nombre de CLAS (collectifs) à destination des adolescents
REALISATION - Nombre de rencontres entre parents et institutions/acteurs de la parentalité
REALISATION - Nombre de réunions consacrées au REAAP / nombre de participants à chaque réunion
REALISATION - Nombre et type d'initiatives locales favorisant l'implication des parents

Fiche action 7 : Faire de notre territoire un territoire soucieux de son environnement

RESULTAT - Evolution de la consommation énergétique des bâtiments communautaires
REALISATION - Nombre de projets menés en lien avec l'environnement et la santé environnementale
RESULTAT- Nombre de partenaires associés aux différents projets
RESULTAT - Nombre et participants autour d'échanges de pratiques entre cuisiniers
REALISATION - Equitée d'accès à une alimentation équilibrée et de saison
REALISATION - Avancée du projet Nature de l'Epardeau

REALISATION - Labellisation « villes actives du PNNS »

REALISATION - Importance de la dimension écologique dans les projets

RESULTAT - Mise en œuvre de réflexions autour de la qualité de l'accueil (environnement humain, lieu d'accueil, etc.) à l'échelle du territoire : nombre de réunions de coordination conduite, évolution des projets d'établissements, diversité des acteurs impliqués dans cette réflexion.

IMPACT - Importance et manière dont le développement durable et la santé sont intégrés au projet d'établissement

IMPACT - Information des parents autour des actions et des bonnes pratiques de développement durable

IMPACT - Implication des parents dans les actions et bonnes pratiques de développement durable

Fiche action 8 : Accompagner les jeunes de 15-25 ans vers l'information et l'orientation

REALISATION- Nombre et nature des actions spécifiques « jeunesse » 2024/2027 (dont actions passerelles)

REALISATION - Nombre et nature des projets et initiatives développées par les jeunes sur le territoire

REALISATION - Nombre de PS Jeunes sur le territoire

REALISATION - Nombre de « Promeneurs du Net » déployés

RESULTAT - Nombre de jeunes touchés/concernés par la PS Jeunes et les Promeneurs du Net

REALISATION - Thématiques de prédilection des Promeneurs du Net déployés sur le territoire

REALISATION- Nombre de démarches/d'actions (services itinérants, animations de proximité, etc.) d'aller-vers les jeunes développées sur le territoire

RESULTAT - Nombre de jeunes touchés par ces actions d'aller-vers

REALISATION - Nombre et type d'actions/initiatives locales autour de la santé des jeunes

REALISATION - Nombre d'actions dématérialisées proposées aux jeunes du territoire

REALISATION - Evolution du nombre de soutiens au BAFA

REALISATION - Recensement des lieux de stage

IMPACT - Evolution du taux de décrochage scolaire après le collège

Fiche action 9 : Développer l'engagement citoyen des jeunes

REALISATION - Nombre et nature des projets et initiatives développées par les jeunes sur le territoire

RESULTAT - Nombre de jeunes présents à ces événements

RESULTAT - Nombre de jeunes participant à l'instance dédiée / nombre de réunions de l'instance

RESULTAT - Nombre de projets participatifs

RESULTAT - Nombre de jeunes participants aux programmes de CPS

REALISATION – Accessibilité des PAEJ

IMPACT- Sentiment implication des jeunes dans les projets

Fiche action 10 : Favoriser la participation des habitants à l'animation de la vie sociale pour le développement du territoire

RESULTAT - Évolution du nombre d'associations

RESULTAT - Évolution du nombre d'adhérents par associations

RESULTAT - Nombre de projets d'habitants soutenus

RESULTAT - Nombre d'animation « Hors les murs »

REALISATION - Labellisation Guid'Asso effective

REALISATION - Fête du bénévolat effective

IMPACT- Retours des associations sur leurs besoins et pratiques sur le bénévolat

Fiche action 11 : Construire une politique cohérente partagée

REALISATION -Type de méthode participative employée

RESULTAT - Nombre de rencontres organisées avec des acteurs/élus/intervenants

RESULTAT - Nombre d'acteurs/élus/intervenants différents lors de ces rencontres

REALISATION – Compétence Action Sociale modifiée et rédigée / Statuts de la CdC modifiés
REALISATION - Moyens alloués (financier, humain, matériel) à la politique sociale

Fiche action 12 : Encourager au développement du « aller vers »

RESULTAT - Nombre de démarches/d'actions (services itinérants, animations de proximité, etc.) d'aller-vers développées sur le territoire

RESULTAT - Nombre de services itinérants ou de permanences extérieures communautaires

RESULTAT - Fréquentation des services itinérants et nature des demandes

RESULTAT - Nombre et profil des partenaires impliqués

RESULTAT - Satisfaction des acteurs et des bénéficiaires (bilans, questionnaire...)

RESULTAT - Nombre de jeunes touchés/concernés par les « Promeneurs du Net » jeunes et parentalité

RESULTAT - Nombre d'actions dématérialisées proposées aux jeunes du territoire

IMPACT- Evolution des inégalités territoriales : équité dans l'accès aux services

Fiche action 13 : Améliorer l'accès aux droits pour tous

RESULTAT - Nombre de personnes accueillies dans les structures d'accès aux services publics

RESULTAT - Nombre d'interventions du CnFS dans les structures extérieures

RESULTAT - Nombre de demandes France Services

RESULTAT - Nombre de permanences accueillies à l'EFS

RESULTAT - Nombre de nouvelles permanences à l'EFS

RESULTAT - Nombre de Pass numériques diffusés / utilisés

RESULTAT - Nombre de rencontres entre acteurs

RESULTAT - Nombre d'heures mutualisées par les AESH dans les ALSH

REALISATION - Type d'actions d'information, à destination des familles, autour de l'offre existante (par ex. besoins spécifiques)

RESULTAT - Nombre de structures PASIP

Fiche action 14 : Penser et expérimenter des solutions de mobilités

REALISATION - Réalisation du Plan de Mobilité Simplifié

REALISATION - Réalisation effective des actions : voies partagée, piétonisation, signalétique, plan de com

REALISATION - Evolution du nombre de navettes dédiées aux ALSH

RESULTAT - Nombre et nature des mutualisations

RESULTAT - Montant des aides à la mobilité accordées

IMPACT- Satisfaction des usagers de la mobilité douce

Fiche action 15 : Rendre lisibles, visibles et accessibles les ressources existantes

RESULTAT - Nombre de parents reçus en RPE pour des renseignements autour des différents modes d'accueil existants

RESULTAT - Part des assistants maternels du territoire inscrits sur le site monenfant.fr

RESULTAT - Part des assistants maternels du territoire dont les disponibilités sont actualisées sont le site monenfant.fr

REALISATION - Mise en œuvre du guide de la rentrée et du guide d'accueil des nouveaux habitants

REALISATION - Nombre et type de supports de communication créés

IMPACT - Satisfaction des parents vis-à-vis de l'information sur les différents modes d'accueil existants

IMPACT- Satisfaction des partenaires sur l'évolution d'utilisation des sources d'informations spécifiques

IMPACT- Satisfaction des techniciens et élus sur la communication interne (lisibilité améliorée / réalisation de projets transversaux)